Rapport 2024

d'activité et de développement durable

Danevell 2024

obererezh ha diorren padus

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

lannion-tregor.com

Lannion-Trégor Communauté

Directeur de la publication : Gervais Egault (Président)
Coordination éditoriale : Direction de la communication
Conception graphique/maquette : dynamo+
Impression : Edicolor
© Photos : L. Le Saux, L'Œil de Paco, T. Poriel, A. Lamouerux, S. Le Maître, La Lanterne, LTC, OTC Bretagne Côte de Granit rose, Adobe Stock, CRT Bretagne (Warluzel, Betermin, Berthier, Vernueil, Poriel), Déclic Armor, O. Lhemann
Imprimé sur papier PEFC

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Faire face, faire lien, faire sens

Plus que jamais, 2025 aura été marquée par un contexte budgétaire d'une rudesse inédite. Mais nous avons tenu bon, nous avons refusé d'augmenter la fiscalité des ménages comme celle des entreprises. Ce choix fort protège les équilibres sociaux et économiques du Trégor. Mais il a un coût : les agents du service public en portent une lourde charge, avec un engagement renouvelé et un sens du service public exemplaire.
Ce rapport témoigne de la richesse de l'action menée par Lannion-Trégor Communauté. Ici, les décisions se construisent avec les élus communautaires, dans le respect d'un maillage rural qui forge notre identité. L'unité du territoire se construit dans la cohérence de nos politiques : culture, eau, assainissement, mobilités, énergie, urbanisme, innovation, tourisme, économie, patrimoine, environnement, gestion des déchets, Espaces France Services, enseignement supérieur… ce sont autant de politiques connectées entre elles, qui prennent sens à l'échelle des bassins de vie.
La cohérence gagne encore avec les grands projets de 2025 : nouvelle Maison des entreprises, lancement du SKOPE, premier centre d'essai en vol pour les drones en Bretagne, mobilités expérimentales dans plusieurs pôles, signature de Breizh Go Nord Express, pour renforcer l'accessibilité ferroviaire, projet de rénovation complète du Planétarium… Des projets divers, mais avec un même cap : renforcer l'attractivité, la solidarité, renforcer le Trégor.
Face aux incertitudes budgétaires, nous avons fait des choix clairs, avec une priorité absolue : le logement. Le logement, parce qu'il conditionne tout : c'est la clé pour accueillir des jeunes, des familles, des soignants, des entrepreneurs… C'est la condition du lien social, de l'activité économique, du maintien des écoles, de la vitalité des bourgs. Avec le plan Boost, nous avons accéléré l'action. Mais l'effort reste immense et il nous faudra des partenaires engagés à nos côtés, durablement.
Malgré toutes les difficultés, nous faisons le choix de l'enthousiasme, parce que nous croyons en ce territoire, en sa beauté, sa résilience, sa capacité à innover, à rassembler, à rayonner. Nous croyons à l'égalité des chances pour chaque commune, chaque habitant. Et dans un monde fragmenté, nous faisons de la cohérence et de l'équilibre territorial notre boussole.
Ce rapport n'est pas un simple bilan, c'est la démonstration qu'une action publique lisible, exigeante et solidaire est possible. Et qu'elle peut porter haut les couleurs du Trégor.
Bonne lecture.

GERVAIS EGAULT
Président de Lannion-Trégor Communauté
Prezidant Lannuon-Treger Kumuniezh

Talañ, liammañ, talvezout

2025 zo bet ur bloavezh stenntre war dachenn ar budjedoù. Dalc'het hon eus mat avat, nac'het hon eus kreskiñ an tailhoù war an tiegezhioù ha war an embregerezhioù. Un diviz kreñv eo evit gwareziñ ar c'hempouez sokial hag ekonomikel e Treger. Met n'eo ket digoust : pounner eo ar garg a vez sammet gant gwazourien ar servij publik, reiñ a reont bec'h bepred hag uhel eo o mennozh eus ar servij publik.
En danevell-mañ e roer da welet an obererezhioù a bep seurt a vez kaset betek penn gant Lannuon-Treger Kumuniezh. E-barzh du-mañ e kemerer divizoù asambles gant an dilennidi-kumuniezh, ha doujañ a ra aozadur ar maezioù m'eo gwriziennet hon identelezh. Ur vro ne c'hall ket bezañ unvan hep politikerezhioù gant skiant-vat : sevenadur, dour, yac'husaat, fiñvusted, energiezh, kêraozañ, neveziñ, touristerezh, ekonomiezh, glad, endro, merañ al lastez, Lec'hioù Frañs Servijoù, deskadurezh uhel… an holl bolitikerezhioù-se zo liammet an eil re gant ar re all ha talvoudus-tre int evit an diazadoù bevañ.
E 2025 e talc'homp da gas hon labourioù meur war-raok en ur mod poellek : un Ti nevez evit an embregerezhioù, digeriñ ar SKOP, ar c'hentañ kreizenn esaeoù nijal evit dronoù e Breizh, taolioù esa war dachenn ar fiñvusted e meur a bol, sinañ evit Breizh Go Nord Express, da aesaat ar montha-dont war an hentoù-houarn, ur raktres evit renevezin ar Planetariom penn-da-benn… Labourioù a bep seurt zo ha kas a reont-holl war ar memes tu : kreñvaat an dedennusted, ar genskoazell, ha kreñvaat Treger.
Diasur eo an traoù war dachenn ar budjedoù met kemeret hon eus divizoù sklaer evit mont diouzh hon fal kentañ : al lojañ. Al lojañ eo an alc'hwez kentañ evit ober ur bern traoù : degemer tud yaouank, familhoù, klañvdiourien, embregerien… Un alc'hwez eo ivez evit al liammoù sokial, an ekonomiezh, ar skolioù da badout, buhez ar bourc'hioù. Reiñ a reomp bec'h dezhi gant ar steuñv Boost. Kalz labour a chom d'ober avat ha dav e vo dimp ha d'hon c'hevelerien labourat asambles e-pad pell.
Skoilhoù zo war hon hent ivez met divizet hon eus mont war-raok gant levenez dalc'hmat, ha fiziañs en hon bro a zo kaer, dalc'hus, gouest da neveziñ, da strollañ an dud ha da skediñ. Krediñ a reomp e tle an holl dud hag an holl gumunioù kaout ar memes chañsoù. Bevañ a reomp en ur bed rannet met divizet hon eus lakaat tremen ar skiant-vat ha kempouez hon bro da gentañ.
Ouzhpenn ur bilañs eo an danevell-mañ, reiñ a ra da welet e c'hall an ober publik bezañ aes da gompren, kaset betek penn gant rikted ha soñjet evit ar genskoazell. Ha gantañ e c'haller lakaat livioù Bro-Dreger war-wel.
Lennadenn vat deoc'h.

SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **5**
AR GUMUNIEZH TOLPAD-KÊRIOÙ
Notre Agglomération 6
Les 57 communes 7
Les domaines de compétences 12
Les instances communautaires 13
Les membres du bureau exécutif et du conseil communautaire 14
Les instances de débat et de concertation 17
L'appui aux communes 18

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES **21**
AR PALIOÙ E-KEÑVER AN DIORREN PADUS
L'agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable 22
Le Projet de territoire Cap 2040 23
Une administration écoresponsable 25

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR **29**
SACHAÑ MUIOC'H A OBEROÙ EKONOMIKEL HAG A DOURISTED ETREZEK BRO-DREGER
Le développement économique 30
L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation 34
Le tourisme 37

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE **39**
TERKAÑ AN TIRIAD EN UN DOARE PADUS
L'aménagement de l'espace et la planification urbaine 40
L'habitat 42

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR **45**
GWAREZIÑ DANVEZIOÙ HA NEUZ BRO-DREGER
La prévention et la gestion des déchets ménagers 46
La préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques 48
Le service public de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines 50
Le patrimoine naturel 52
Énergie et climat 54

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN **57**
BEVAÑ MAT WAR AR PEMDEZ
La petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité 58
Les personnes âgées 60
La cohésion sociale 62
La santé 64
Les transports et la mobilité 66
Les espaces France Services 68

SE CULTIVER ET SE DIVERTIR **71**
DESKIÑ TRAOÙ HAG EN EM ZUDIAL
La diffusion artistique et l'animation culturelle du territoire 72
L'enseignement musical 74
Les équipements sportifs communautaires 76

UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ **79**
UR SERVIJ PUBLIK OBERIANT
Les ressources humaines 80
Les finances 81

LE BAROMÈTRE TERRITORIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **83**
MERKER TIRIADEL AN DIORREN PADUS

Rapport annuel d'activité : *en application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant.* Ce rapport est présenté par le maire au Conseil municipal lors d'une séance publique. L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

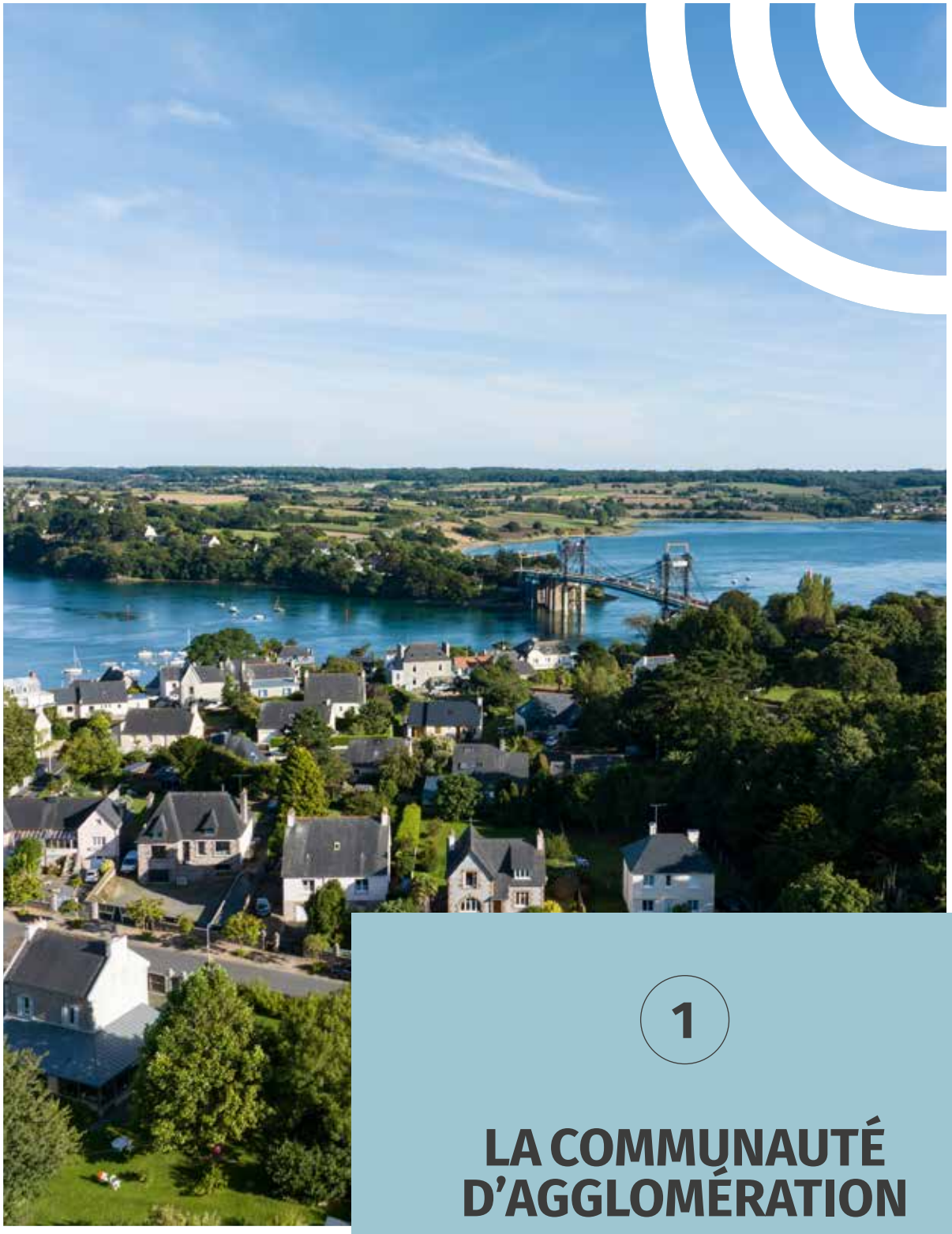

1

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AR GUMUNIEZH TOLPAD-KÊRIOÙ

NOTRE **AGGLOMÉRATION**

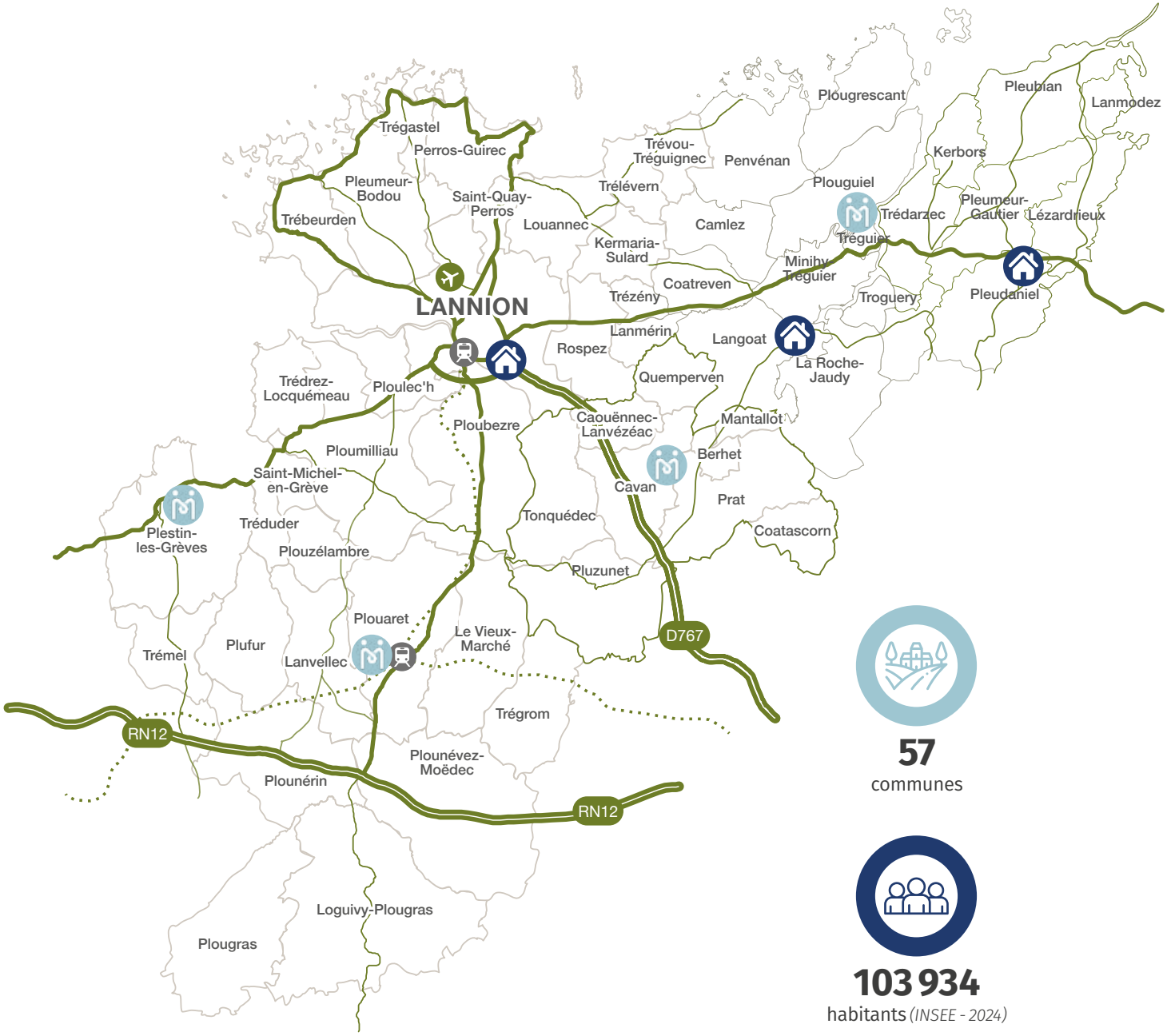

57
communes

103 934
habitants *(INSEE - 2024)*

Espace France Services

Maison communautaire

919
km²

LES 57 **COMMUNES**

Berhet

1 espace Nini-Sébille
22140 Berhet
T : 02 96 35 86 96
mairie.berhet@wanadoo.fr
Maire : Laurence Benech
Secrétaire Générale : Corine Merrer

Camlez

1 place de la Mairie
22450 Camlez
T : 02 96 92 75 41 F : 02 96 92 82 54
mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr
Maire : Christophe Thébault
Secrétaire Général : Raphaël Dubouays

Caouënnec-Lanvézéac

2 rue de la Mairie
22300 Caouënnec-Lanvézéac
T : 02 96 35 86 88 F : 02 96 54 62 09
mairie.caouennec-lanvezeac@wanadoo.fr
www.caouennec-lanvezeac.fr
Maire : Jean-François Le Guével
Secrétaire Générale : Lénaïck Dierstein

Cavan

2 rue Maurice Denis
22140 Cavan
T : 02 96 35 86 09 F : 02 96 54 60 09
mairie.accueil@cavan.bzh
www.mairie-cavan.fr
Maire : Maurice Offret
Secrétaire générale : Sandra André

Coatascorn

5 rue de la Mairie
22140 Coatascorn
T : 02 96 47 00 55 F : 02 96 47 08 98
mairie.coatascorn@wanadoo.fr
Maire : Éric Le Creurer
Secrétaire Générale : Chantale Jagrin

Coatréven

1 place de la Mairie
22450 Coatréven
T : 02 96 38 04 71 F : 02 98 37 66 54
mairie.coatreven@wanadoo.fr
www.coatreven.fr
Maire : Yves Le Rolland
Secrétaire Générale : Soizic Schillinger

Kerbors

2 place de la Mairie
22610 Kerbors
T : 02 96 22 94 47 F : 02 96 16 54 66
mairie.kerbors@orange.fr
Maire : Gildas Le Bever
Secrétaire Générale : Gilda Manarin

Kermaria-Sulard

14 rue de la Mairie
22450 Kermaria-Sulard
T : 02 96 38 03 81 F : 02 96 38 48 47
accueil@kermaria-sulard.fr
www.kermaria-sulard.fr
Maire : Pierre Houssais
Secrétaire Générale : Adeline Daniel

Langoat

2 place de l'Église
22450 Langoat
T : 02 96 91 35 95 F : 02 96 91 53 20
mairie.langoat@wanadoo.fr
www.langoat.bzh
Maire : Hervé Delisle
Secrétaire Générale : Soizic Thos

Lanmérin

2 chemin de Kerhamon
22300 Lanmérin
T : 02 96 38 05 24 F : 02 96 38 44 55
mairie@lanmerin.bzh
www.lanmerin.com
Maire : Carole Bonniec
Secrétaire Générale : Valérie Béroche

Lanmodez

8 rue de la Mairie
22610 Lanmodez
T : 02 96 22 92 77 F : 02 96 22 97 32
mairie-lanmodez@wanadoo.fr
Maire : Lydie Domancich
Secrétaire Générale : Anne-Yvonne Lamandé

Lannion

Place du général Leclerc
BP 30344 Lannion
T : 02 96 46 64 22 F : 02 96 37 17 03
administration@lannion.bzh
www.lannion.bzh
Maire : Paul Le Bihan
Directeur Général des Services : Thierry Gallen

Lanvellec

3 rue du Château
22420 Lanvellec
T : 02 96 35 18 82 F : 02 96 35 12 00
mairie-lanvellec@wanadoo.fr
www.lanvellec.fr
Maire : François Prigent
Secrétaire Générale : Françoise Le Belleguic

La Roche-Jaudy

Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T : 02 96 91 36 31 F : 02 96 91 39 03
accueil@larochejaudy.fr
Maire : Jean-Louis Even
Directeur Général des Services : Mikaël Lebosq

Hengoat

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
1 rue de la Fontaine
22450 Hengoat
T : 02 96 91 36 99 F : 02 96 91 57 49
accueil@larochejaudy.fr
Maire déléguée : Marie-France Jégou

La Roche-Derrien

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T : 02 96 91 36 31 F : 02 96 91 39 03
accueil@larochejaudy.fr
Maire délégué : Arnaud Pariscoat

Pommerit-Jaudy

Mairie déléguée de la
Roche-Jaudy
1 rue de la Mairie
22450 Pommerit-Jaudy
T : 02 96 91 35 66 F : 02 96 91 39 78
accueil@larochejaudy.fr
www.mairie-pommerit-jaudy.fr
Maire déléguée : Danièle Coadic

Pouldouran

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
9 Hent-ar-bizien
22450 Pouldouran
T : 02 96 91 36 97 F : 02 96 49 58 12
accueil@larochejaudy.fr
www.pouldouran.bzh
Maire délégué : Renaud Merle

Le Vieux-Marché

11 place aux Chevaux
22420 Le Vieux-Marché
T : 02 96 38 91 13 F : 02 96 38 94 97
accueil.mairie@levieuxmarche.com
www.commune-levieuxmarche.com
Maire : Alain Garzuel
Secrétaire Générale : Marie-Françoise Lapous

Lézardrieux

23 place du Centre
22740 Lézardrieux
T : 02 96 20 10 20 F : 02 96 22 10 34
accueil.mairie@lezardrieux.fr
www.mairie-lezardrieux.fr
Maire : Henri Paranthoën
Secrétaire Générale : Mathias Bonnin

Loguivy-Plougras

1 place de la Mairie
22780 Loguivy-Plougras
T : 02 96 38 52 59 F : 02 96 38 53 86
mairie@loguivy-plougras.fr
www.loguivy-plougras.fr
Maire : Jean-François Le Gall
Secrétaire Générale : Nolwenn Le Bars

Louannec

3 route de Perros
22700 Louannec
T : 02 96 23 20 63 F : 02 96 23 35 42
mairie-louannec@orange.fr
www.louannec.com
Maire : Gervais Egault
Directrice Générale des Services : Sabine Pongérard

Mantallot

59 le Bourg
22450 Mantallot
T : 02 96 47 05 02 F : 02 96 47 09 07
mantallot.mairie@wanadoo.fr
Maire : Jean Droumaguet
Secrétaire Générale : Corine Merrer

Minihy-Tréguier

15 rue du Bourg
22200 Minihy-Tréguier
T : 02 96 92 31 49 F : 02 96 92 22 56
contact@mairie-minihytreguier.fr
www.minihy-treguier.com
Maire : Christian Le Roi
Secrétaire Générale : Pascale Le Goff

Penvénan

10 place de l'Église
22710 Penvénan
T : 02 96 92 67 59 F : 02 96 92 74 84
accueil.mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com
Maire : Denise Prud'homm
Directeur Général des Services : Mathieu Le Dantec

Perros-Guirec

Place de l'Hôtel de Ville
BP 147
22700 Perros-Guirec
T : 02 96 49 02 49 F : 02 96 91 23 84
mairie@perros-guirec.com
www.perros-guirec.com
Maire : Erven Léon
Directeur Général des Services : Vincent Claveau

Plestin-Les-Grèves

Place de la Mairie
22310 Plestin-Les-Grèves
T : 02 96 35 62 29 F : 02 96 35 67 99
accueil@plestinlesgreves.bzh
www.plestinlesgreves.fr
Maire : Christian Jeffroy
Directeur Général des Services : Gildas Lamandé

Pleubian

2 rue des Anciens Combattants
22610 Pleubian
T : 02 96 22 92 17 F : 02 96 22 87 95
mairie@mairie-pleubian.fr
www.mairie-pleubian.fr
Maire : Loic Mahé
Directeur Général des Services : Anne Le Contellec

Pleudaniel

1 place de la Mairie
22740 Pleudaniel
T : 02 96 22 19 60 F : 02 96 22 19 61
mri-pleudaniel@wanadoo.fr
Maire : Didier Rogard
Secrétaire Générale : Colette Meubry

Pleumeur-Bodou

3 place du Bourg
22560 Pleumeur-Bodou
T : 02 96 23 91 17 F : 02 96 23 93 07
mairie@pleumeur-bodou.fr
www.pleumeurbodou.fr
Maire : Pierre Terrien
Directeur Général des Services : Régis Le Vaillant

Pleumeur-Gautier

1 route de Pleubian
22740 Pleumeur-Gautier
T : 02 96 20 13 24 F : 02 96 22 21 57
mairie.pleumeur.gautier@wanadoo.fr
Maire : Pierrick Gouronnec
Secrétaire Générale : Anne-Hélène Henry

Plouaret

Place de l'Église
22420 Plouaret
T : 02 96 46 62 02 F : 02 96 38 89 67
mairie.plouaret@orange.fr
www.plouaret.fr
Maire : Annie Bras-Denis
Directrice Générale des Services : Sandra Rannou

Ploubezre

Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre
T : 02 96 47 15 51 F : 02 96 47 15 78
mairie@ploubezre.fr
www.ploubezre.fr
Maire : Brigitte Gourhant
Directeur Général des Services : Gaël Cabot

Plougras

7 place de la Mairie
22780 Plougras
T : 02 96 38 50 04 F : 02 96 38 58 31
mairie.plougras@wanadoo.fr
Maire : Jean-Claude Queniat
Secrétaire Général : Éric Le Balc'h

Plougrescant

Le Bourg
22820 Plougescant
T : 02 96 92 51 18 F : 02 96 92 59 26
accueilmairie@plougrescant.fr
www.plougrescant.fr
Maire : Anne Françoise Piedallu
Secrétaire Générale : Céline Rivoallan

Plouguiel

22200 Plouguiel
T : 02 96 92 30 37 F : 02 96 92 92 83
mairie@plouguiel.fr
www.mairie-plouguiel.fr
Maire : Pierre Huonnic
Secrétaire Général : Linda Le Monnier

Ploulec'h

2 rue de la Mairie
22300 Ploulec'h
T : 02 96 46 10 00
mairie@ploulech.fr
www.ploulech.fr
Maire : Sylvain Camus
Secrétaire Général : Nicolas Paternostré

Ploumilliau

1 place de l'Église
22300 Ploumilliau
T : 02 96 35 45 09 F : 02 96 35 49 39
mairie-de-ploumilliau@wanadoo.fr
www.ploumilliau.bzh
Maire : Yann Kergoat
Secrétaire Générale : Anne-Sophie Crépieux

Plounérin

36 rue du Bon Voyage
22780 Plounérin
T : 02 96 38 61 09 F : 02 96 38 67 36
mairiedeplounerin@wanadoo.fr
www.plounerin.bzh
Maire : Patrick L'Héréec
Secrétaire Générale : Hélène Scruignec

Plounévez-Moëdec

2 rue Jean-Moulin
22810 Plounévez-Moëdec
T : 02 96 38 62 01 F : 02 96 38 66 57
mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr
www.plounevez-moedec.fr
Maire : Gérard Quilin
Secrétaire Générale : Véronique Le Bonniec

Plouzélambre

1 route de Tréduder
22420 Plouzélambre
T/F : 02 96 35 41 34
mairie.plouzelambre@wanadoo.fr
Maire : André Coënt
Secrétaire Général : Jean-Yves Moëc

Plufur

26 rue Jules Ferry
22310 Plufur
T : 02 96 35 10 53 F : 02 96 35 11 45
mairie.plufur@wanadoo.fr
www.plufur.bzh
Maire : Hervé Guélou
Secrétaire Générale : Amandine Dhee

Pluzunet

2 rue Anatole Le Braz
22140 Pluzunet
T : 02 96 47 82 41
mairie@pluzunet.bzh
www.pluzunet.bzh
www.pluzunet.canalblog.com
Maire : Romuald Cocadin
Secrétaire Générale : Annie Kersach

Prat

1 place de Mairie
22140 Prat
T : 02 96 47 00 44 F : 02 96 47 07 47
mairie.prat@wanadoo.fr
www.mairie-prat.fr
Maire : Michel Even
Secrétaire Générale : Sandrine Bonneau

Quemperven

12 rue de la Mairie
22450 Quemperven
T : 02 96 47 05 05 F : 02 96 47 05 19
mairie.quemperven@wanadoo.fr
www.quemperven.fr
Maire : Laurent Rannou
Secrétaire Générale : Mélanie Trémel

Rospez

Place de la Mairie
22300 Rospez
T : 02 96 38 07 15 F : 02 96 38 40 63
rospez.mairie@orange.fr
www.rospez.fr
Maire : Jacques Robin
Secrétaire Général : Sandrine Trémel

Saint-Michel-en-Grève

Rue de la Côte des Bruyères
22300 Saint-Michel-en-Grève
T : 02 96 35 74 41 F : 09 60 43 92 59
mairie.stmichelengreve@wanadoo.fr
www.saintmichelengreve.com
Maire : François Ponchon
Secrétaire Générale : Aude Le Guigner

Saint-Quay-Perros

2 avenue de la Mairie
22700 Saint-Quay-Perros
T : 02 96 49 80 40 F : 02 96 23 07 03
mairie.saintquayperros@orange.fr
www.mairie-saintquayperros.fr
Mairie : Olivier Houzet
Secrétaire Général : Nicolas Guegan

Tonquédec

Rue de la Mairie
22140 Tonquédec
T : 02 96 35 87 02 F : 02 96 35 81 37
mairie.tonquedec@orange.fr
www.tonquedec.fr
Maire : Joël Philippe
Secrétaire Générale : Magali Marand

Trébeurden

7 rue des Plages
22560 Trébeurden
T : 02 96 15 44 00 F : 02 96 15 40 03
mairie@trebeurden.fr
www.trebeurden.fr
Maire : Bénédicte Boiron
Directrice Générale des Services : Carole Brousse

Trédarzec

Place du Bourg
22220 Trédarzec
T : 02 96 92 31 71 F : 02 96 92 13 33
mairie@tredarzec.fr
www.tredarzec.fr
Maire : Yvon Le Séguillon
Secrétaire Générale : Marie-Reine Nabucet

Trédrez-Locquémeau

Place Jules Gros
22300 Trédrez-Locquémeau
T : 02 96 35 74 52 F : 02 96 35 75 91
mairie.tredrez-locquemeau@orange.fr
www.tredrez-locquemeau.fr
Maire : Joël Le Jeune
Secrétaire Générale : Élodie Chedemail

Tréduder

4 rue de la Mairie
22310 Tréduder
T : 02 96 35 45 78
treduder@wanadoo.fr
www.treduder.fr
Maire : Patricia Le Guéziec
Secrétaire Générale : Armelle Moëc-Le Ny

Trégastel

Route du Dolmen
22730 Trégastel
T : 02 96 15 38 00 F : 02 96 15 38 05
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr
Maire : Xavier Martin
Directrice Générale des Services : Julie Iannacone

Trégrom

Hent Braz
22420 Trégrom
T : 02 96 47 92 55 F : 02 96 48 35 18
mairie@tregrom.fr
www.tregrom.fr
Maire : Jean-François Le Bras
Secrétaire Générale : Christine Prémel

Tréguier

Boulevard Anatole Le Bras
22220 Tréguier
T : 02 96 92 30 19 F : 02 96 92 29 25
mairie@ville-treguier.fr
www.ville-treguier.fr
Maire : Guirec Arhant
Directrice Générale des Services : Cécile Pédron

Trélévern

Place de la Mairie
22660 Trélévern
T : 02 96 23 71 91 F : 02 96 91 76 30
accueil.mairie@trelevern.fr
www.trelevern.fr
Maire : Yannick Queguiner
Secrétaire Générale : Laurence Goasampis

Trémel

24 rue Beaumanoir
22310 Trémel
T : 02 96 35 17 19 F : 02 96 35 16 49
mairie.tremel@wanadoo.fr
www.tremel.bzh
Maire : Cécile Auriac
Secrétaire Générale : Joanna Cheymol

Trévou-Tréguignec

Place du 19 mars 1962
22660 Trévou-Tréguignec
T : 02 96 23 71 92
mairie@trevou-treguignec.bzh
www.trevou-treguignec.bzh
Maire : Pierre Adam
Secrétaire Général : Gwenaëlle Charles

Trézény

1 place de la Mairie
22450 Trézény
T : 02 96 38 04 26 F : 02 96 38 03 23
mairietrezeny@wanadoo.fr
www.trezeny.fr
Maire : Yves Peurou
Secrétaire Générale : Rozen Le Guen

Troguéry

1 rue de Saint-Ildut
22450 Troguéry
T/F : 02 96 91 35 97
mairie.troguery@wanadoo.fr
Maire : Serge Henry
Secrétaire Générale : Gwénaëlle Le Roux

LES DOMAINES **DE COMPÉTENCES**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- La promotion du tourisme – via l'Office du tourisme communautaire (OTC)
- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Le développement économique
- Le soutien au commerce local

MOBILITÉS ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

- L'aménagement de l'espace communautaire
- Les transports
- La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Les équipements ferroviaires du territoire (aménagement des abords des gares)
- L'aménagement numérique du territoire

HABITAT ET SOLIDARITÉS

- L'action sociale d'intérêt communautaire (CIAS)
- La politique de la ville dans la communauté
- L'équilibre social de l'habitat
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- La petite enfance, l'enfance-jeunesse (CIAS)
- Les équipements et services sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- Les espaces France services et les Maisons de service au public (MSAP)
- Les Maisons de santé

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- La prévention et la gestion des déchets ménagers
- L'eau et l'assainissement

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES (EN 2024)

7

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

33

BUREAUX EXÉCUTIFS

9

CONFÉRENCES DES MAIRES

8

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Affaires générales
- Économie
- Services à la population
- Mobilités et énergie
- Environnement, climat
- Culture, patrimoine et équipements sportifs
- Aménagement du territoire, urbanisme et habitat
- Pays du Trégor, prospectives

Chaque commission s'est réunie en moyenne 7 fois au cours de l'année 2024.

LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF (MANDAT 2020-2026)

Gervais EGAULT
Président de Lannion-Trégor Communauté

Frédéric LE MOULLEC
1er vice-président en charge de l'administration générale et des ressources

Guirec ARHANT
2e vice-président en charge de l'habitat, de la culture et du patrimoine

Erven LEON
3e vice-président en charge de l'économie et de l'emploi

Paul LE BIHAN
4e vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de la planification et de l'urbanisme

Carine HUE
5e vice-présidente en charge des mobilités

Hervé GUÉLOU
6e vice-président en charge de l'énergie et des relations avec la SEM Lannion-Trégor

François PONCHON
7e vice-président en charge de l'action sociale

Denise PRUD'HOMM
8e vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et de l'animation sportive

Bénédicte BOIRON
9e vice-présidente en charge du tourisme

10e vice-président : poste vacant

Annie BRAS-DENIS
11e vice-présidente en charge de l'environnement et du climat

Christian JEFFROY
12e vice-président en charge du Pays du Trégor et des politiques contractuelles et des Espaces France Services

Cédric SEUREAU
13e vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines

Loïc MAHÉ
14e vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et de l'économie maritime

Cécile AURIAC
15e vice-présidente en charge de l'animation territoriale, de la communication et du dialogue social

Jacques ROBIN
16e membre permanent du Bureau exécutif en charge des grands projets

Éric LE CREURER
17e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'économie agricole

François PRIGENT
18e membre permanent du Bureau exécutif en charge des déchets

Gérard QUILIN
19e membre permanent du Bureau exécutif en charge du patrimoine communautaire (voirie-bâtiments)

Pierre HUONNIC
20e membre permanent du Bureau exécutif en charge des événements culturels et de l'économie sociale et solidaire

Joël PHILIPPE
21e membre permanent du Bureau exécutif en charge des personnes âgées et de l'EHPAD du Gavel

Françoise NIHOUARN
22e membre permanent du Bureau exécutif en charge de la politique de la ville et des gens du voyage

Yann KERGOAT
23e membre permanent du Bureau exécutif en charge de la revitalisation des centres villes, des centres bourgs et du logement social

Christophe THÉBAULT
24e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)

	Titulaires	Suppléants
BERHET	Laurence BENECH	Pierre-Yves DROUMAGUET
CAMLEZ	Christophe THEBAULT	Rémi LE GOFF
CAOUENNEC-LANVEZEAC	Henri BODIOU	Sylvie LE PERF
CAVAN	Maurice OFFRET	Catherine DENIS
COATASCORN	Eric LE CREURER	Philippe FRAVAL
COATREVEN	Yves LE ROLLAND	Franky DEMEERSSEMAN
KERBORS	Karine PIRIOU	Coralie BEAUVAIS
KERMARIA-SULARD	Pierre HOUSSAIS	Marie-Jo ROUGNANT
LA ROCHE-JAUDY	Guillaume COLIN Marie-Laure COADIC	
LANGOAT	Hervé DELISLE	Maryvonne BROUDIC
LANMERIN	Carole BONNIEC	Jean-Noël LE HENAFF
LANMODEZ	Jamila LOGNONE	Juliette TARLET
LANNION	Paul LE BIHAN Françoise LE MEN Christian MEHEUST Tréfina KERRAIN Eric ROBERT Carine HUE Cédric SEUREAU Marie-Annick GUILLOU Hervé LATIMIER Sonya NICOLAS Yves NEDELLEC Françoise BARBIER Patrice KERVAON Louis NOEL Danielle MAREC Jean-Yves CALLAC	
LANVELLEC	François PRIGENT	Annie LE JEUNE
LE VIEUX–MARCHE	Alain GARZUEL	Danièle VILAIN
LEZARDRIEUX	Henri PARANTHOEN	Annyvonne LE COQ-BERESCHEL
LOGUIVY-PLOUGRAS	Jean-François LE GALL	Saïg RUBEUS
LOUANNEC	Gervais EGAULT Sylvie CRAVEC	
MANTALLOT	Jean DROUMAGUET	Ismaël ANDRE
MINIHY-TREGUIER	Christian LE ROI	Marie-Yvonne GALLAIS
PENVENAN	Denise PRUD'HOMM Patrick THERIN	
PERROS-GUIREC	Erven LEON Catherine PONTAILLER Christophe BETOULE Rosine DANGUY DES DESERTS Pierrick ROUSSELOT	

	Titulaires	Suppléants
PLESTIN-LES-GREVES	Christian JEFFROY Brigitte PRIGENT	
PLEUBIAN	Loïc MAHE	Françoise AMBERT
PLEUDANIEL	Didier ROGARD	Isabelle POCHAT
PLEUMEUR-BODOU	Pierre TERRIEN Françoise NIHOUARN Jean-Claude JORAND	
PLEUMEUR-GAUTIER	Frédéric LE MOULLEC	Christine LE TIRANT
PLOUARET	Annie BRAS-DENIS	Marcel LAFONTAINE
PLOUBEZRE	Brigitte GOURHANT Gildas NICOLAS	
PLOUGRAS	Jean-Claude QUENIAT	Nadine GOASDOUE
PLOUGRESCANT	Anne-Françoise PIEDALLU	Grégoire CLIQUET
PLOUGUIEL	Pierre HUONNIC	Françoise KERVELLEC
PLOULEC'H	Sylvain CAMUS	Sonia MORVAN
PLOUMILLIAU	Yann KERGOAT Sylvie TURPIN	
PLOUNERIN	Patrick L'HEREEC	Christian JACOB
PLOUNEVEZ–MOEDEC	Gérard QUILIN	Sonia ALLAIN
PLOUZELAMBRE	André COENT	Arnaud LE MORVAN
PLUFUR	Hervé GUELOU	Jean-Yves LE CORRE
PLUZUNET	Romuald COCADIN	Noël LE CORRE
PRAT	Michel EVEN	Pascale LE MORVAN
QUEMPERVEN	Laurent RANNOU	Pierre NUSSBAUM
ROSPEZ	Jacques ROBIN	Gilberte ABRAHAM
ST-MICHEL-EN-GREVE	François PONCHON	Christophe ROPARTZ
SAINT-QUAY-PERROS	Olivier HOUZET	Nathalie LE DILAVREC
TONQUEDEC	Joël PHILIPPE	Peggy LAMBERT
TREBEURDEN	Bénédicte BOIRON Jacques MAINAGE	
TREDARZEC	Gilbert LE HOUEROU	Camille MATHECADE
TREDREZ–LOCQUEMEAU	Joël LE JEUNE	Mariannick LEBON
TREDUDER	Patricia LE GUEZIEC	Gildas MORVAN
TREGASTEL	Xavier MARTIN	Claudie LALEUF
TREGROM	Jean-François LE BRAS	Danielle LE BOULANGER
TREGUIER	Guirec ARHANT	Marie-Pierre BODIN
TRELEVERN	Yannick QUEGUINER	Brigitte CARMILLAT
TREMEL	Cécile AURIAC	Sandrine PETIBON
TREVOU-TREGUIGNEC	Julie SAUVÉE	Jean BODSON
TREZENY	Yves PEUROU	Alain RICHARD
TROGUERY	Serge HENRY	Yvan PASQUIOU

LES INSTANCES DE DÉBAT ET DE CONCERTATION

LES PÔLES TERRITORIAUX ET LES RENCONTRES TERRITORIALES

Afin de renforcer les échanges et les collaborations entre les communes et la Communauté, des instances consultatives et de réflexion ont été instaurées à l'échelle des sept pôles territoriaux (Lézardrieux, Tréguier, Cavan, Perros-Guirec, Lannion, Plestin-les-Grèves et Plouaret).
Ces rencontres territoriales sont composées des maires et adjoints du pôle, des conseillers communautaires, de conseillers municipaux inscrits en commission thématique.

Chaque commission peut être élargie à d'autres membres en fonction des thématiques abordées. En complément, des rencontres spécifiques entre les maires des pôles peuvent se tenir.

- 7 pôles territoriaux
- 2 sessions de rencontres territoriales organisées sur le PADD et des thématiques choisies (mobilités, habitat, énergie, analyse des besoins sociaux...)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté est une instance de démocratie participative, constituée de membres bénévoles, venant de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Il est consulté par la Communauté lors de besoins spécifiques et sur les politiques publiques locales tels que l'élaboration du Projet de territoire, la poursuite de la démarche 3 plans (Plui_H, plan de mobilités et PCAET) ou encore la mise en place du programme LEADER en 2023. Il peut également travailler de sa propre initiative sur tout sujet lié au développement durable du territoire. Il est représenté dans l'ensemble des commissions thématiques de l'EPCI et du CIAS, participant ainsi, auprès des élus, à l'élaboration des politiques publiques locales et à leur évolution.
À noter en 2024, l'évolution des statuts associatifs pour ouvrir le Conseil de développement à la participation d'un binôme d'habitants par commune, un cycle de rencontres avec les élus des 7 pôles territoriaux de l'Agglomération, et l'organisation d'un café citoyen au Kafé de Kérénoc à Pleumeur-Bodou pour recueillir la vision et les idées des habitants sur leur territoire. Le Conseil de développement s'est également auto-saisi du thème de la ressource en eau et de ses usages, avec la perspective d'organiser en mars 2025 un événement grand public de sensibilisation en partenariat avec LTC.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

La CCSPL a pour objet d'informer les usagers sur la vie des services publics et de les associer à la réflexion sur leur organisation et leur mise en œuvre de façon à les optimiser sur le territoire communautaire. Cette commission se réunit annuellement et est composée de membres du Conseil de développement et de personnes qualifiées. Elle s'est réunie à deux reprises en 2024.

L'APPUI AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté dispose de moyens propres en ingénierie qu'elle mobilise pour ses besoins et ses projets. Afin de renforcer les coopérations intra-territoriales et l'attractivité du territoire, cette ingénierie peut être notamment mise à disposition des communes qui le souhaitent par le biais de convention de prestations. Cette ingénierie concerne plusieurs domaines d'intervention.

L'AMÉNAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour 48 communes, les autorisations étant délivrées par les maires. Dans l'attente de la finalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi_H), LTC réalise les modifications des documents d'urbanisme communaux. L'ingénierie communautaire accompagne également les communes dans l'établissement de leur stratégie de centralité, des conventions de portage foncier et des déclarations d'utilité publique.
En matière de logement, les communes peuvent être accompagnées dans leurs projets de création et de réhabilitation de logements, en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués, en particulier les bailleurs sociaux, la Communauté apportant son soutien financier et technique.
L'Agglomération intervient également en appui aux communes sur la protection, l'aménagement et la mise en valeur de leurs espaces naturels sensibles ou remarquables, l'entretien et l'aménagement de leurs chemins de randonnée, la recherche de solutions aux alternatives aux pesticides et pour des économies d'eau.
En 2024, 9 communes ont été accompagnées pour la réalisation de projets en lien avec les cours d'eau et les zones humides.
Les communes concernées par la prolifération des algues vertes confient à l'Agglomération leur ramassage et leur traitement.
6 communes ont bénéficié en 2024 d'aides techniques sur la thématique du bocage de bord de route.
11 communes ont été accompagnées dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) pour que leurs restaurants collectifs développent l'approvisionnement local et atteignent les objectifs de la loi Egalim.

LE BÂTI ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette ingénierie concerne les voiries et réseaux divers (VRD), pour lesquels le bureau d'études VRD peut réaliser des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maîtrise d'œuvre, ainsi que des bâtiments, pour lesquels le bureau d'études bâtiments peut réaliser des prestations d'AMO. Les bureaux d'études de Lannion-Trégor Communauté accompagnent également les projets de la SEM Lannion-Trégor, de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement et d'autres partenaires à travers des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les conseillers en énergie partagés accompagnent également les communes qui le souhaitent. En 2024, 9 bilans énergétiques, 8 accompagnements techniques, 7 études de préfaisabilité d'installation d'EnR et 12 montages de dossiers de demande de subventions, ont été menés.

90 opérations

(conception et suivi réalisées par les bureaux d'études VRD et Bâtiments dont 80 % en portage communal ou pour la SEM-SPLA.

35 opérations suivies en 2024

dont 50 % pour les communes ou la SPLA. Ces opérations portent à la fois sur la construction de bâtiments neufs, de restructurations lourdes, de rénovations thermiques, d'aménagements intérieurs

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Lors de besoins spécifiques, plusieurs services généraux peuvent être mobilisés.
En matière de ressources humaines, cela peut concerner des prestations de services pour la réalisation de certaines missions.
Au niveau de la commande publique, l'Agglo accompagne le lancement de marchés public ou des procédures de délégations de service public.
Concernant l'informatique, le Système d'Information Géographique est ouvert aux communes depuis 2010. Un grand nombre de données sont disponibles via une interface WEBSIG (cadastre, PLU/PLUi-H, VRD, environnement, transport, ...). Par ailleurs, initié en 2016, l'accompagnement de l'adressage notamment la dénomination et numérotation des voies, s'est renforcé en 2023. Se poursuit également, la formation des agents des communes et des élus.
Enfin, la Communauté accompagne les communes afin d'identifier et obtenir des financements pour leurs projets d'investissement, via la direction de la stratégie et des partenariats. Cet appui bénéficie principalement aux communes les moins dotées en ingénierie. 47 communes ont ainsi été accompagnées en 2024 (138 projets pour la recherche de financements dont 67 % concernent des projets des communes de moins de 2 000 habitants).

2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

AR PALIOÙ E-KEÑVER AN DIORREN PADUS

L'AGENDA 2030 ET LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Le développement durable vise « à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » *Rapport Brundtland 1987*
Il concilie à la fois la protection de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015, le programme de développement durable intitulé « Agenda 2030 » comprend 17 objectifs couvrant l'intégralité des enjeux du développement durable : le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Dans le sillage des Agendas 21, ils constituent, depuis la loi du 4 août 2021 relative au développement solidaire, le nouveau référentiel pour l'élaboration du rapport de développement durable des collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants.
Ainsi, tout au long du rapport, les actions menées par Lannion-Trégor Communauté seront associées aux 17 objectifs.
Par ailleurs, un outil synthétique d'observation et de suivi des 17 ODD à l'échelle du territoire est proposé : le baromètre du développement durable en fin de document, en page 83.

LE PROJET DE TERRITOIRE **CAP 2040**

Les objectifs stratégiques de Lannion-Trégor Communauté en matière de développement durable sont définis dans le Projet de Territoire « Cap 2040 » qui constitue la feuille de route de l'action communautaire.
Fruit d'un travail de concertation avec les acteurs locaux, le Projet de territoire a été adopté en juin 2021 après une consultation de la population.
Il est organisé en 5 grands défis et 15 chantiers.

VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE EN TRÉGOR

- **Chantier n° 1 : Renforcer les relations entre la Communauté d'Agglomération et les communes**

Communication, animation des pôles territoriaux de proximité, mise en réseau des élus et services…

- **Chantier n° 2 : Renforcer l'implication de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires**

Dialogue avec le Conseil de développement, dynamique de participation locale…

PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

- **Chantier n° 3 : Tendre vers un territoire à énergie positive**

Plan climat air énergie territorial, sobriété énergétique et production d'EnR…

- **Chantier n° 4 : Construire une politique de gestion globale et cohérente des déchets**

Prévention, collecte des déchets, recyclage/réutilisation, économie circulaire…

- **Chantier n° 5 : Préserver et valoriser les ressources naturelles**

Eau potable et assainissement, protection des ressources et des milieux, biodiversité, prévention des inondations…

- **Chantier n° 6 : Soutenir et valoriser l'agriculture du Trégor à taille humaine et vertueuse**

Accompagnement des agriculteurs, transition écologique, alimentation locale…

MOBILISER NOS POTENTIELS POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOI

- **Chantier n° 7 : Consolider, déployer et diversifier les filières économiques locales**

Hautes-technologies, tourisme, commerce et artisanat, agriculture durable, économie bleue…

- **Chantier n° 8 : Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive, agile et durable**

Accompagnement des acteurs, recherche et innovation, emploi & formation, ESS…

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LES MOBILITÉS

- **Chantier n° 9 : Organiser un territoire équilibré autour des centralités**

Proximité des services, préservation des espaces agricoles et naturels et des paysages...

- **Chantier n° 10 : Réduire l'énergie consommée et les gaz à effet de serre émis pour nos déplacements**

Offre de solutions alternatives à la voiture individuelle, intermodalité, mobilités décarbonées...

- **Chantier n° 11 : Développer une politique inclusive des mobilités**

Communication, conseil en mobilité, offres de mobilité solidaire

- **Chantier n° 12 : Organiser un territoire accessible, attractif et sécurisé**

Amélioration des infrastructures numériques et de mobilité, désenclavement du territoire...

VIVRE SOLIDAIRE

- **Chantier n° 13 : Offrir un habitat performant et solidaire**

Rénovation énergétique, adaptation des logements, renouvellement urbain, aide au logement social...

- **Chantier n° 14 : Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion**

Accès aux services publics, sociaux et de soins, insertion, accompagnement des personnes vulnérables...

- **Chantier n° 15 : Prendre part au développement sportif et culturel du territoire**

Gestion des équipements communautaires, soutien aux initiatives locales, éducation musicale, langue bretonne...

UNE ADMINISTRATION **ÉCORESPONSABLE**

Pour réduire l'empreinte énergétique et écologique liée à la mise en œuvre de ses compétences, l'Agglo déploie de nombreuses actions pour améliorer ses pratiques internes. Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) consacré à l'exemplarité de la Communauté d'Agglomération.

Un contrat d'objectifs avec l'ADEME

Pour consolider son approche en matière de transition énergétique et écologique, l'Agglo s'est engagée en 2024 dans un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME pour une durée de 4 ans. La méthode s'appuie sur le référentiel national « Territoires Engagés pour la Transition Écologique ». La première année du contrat sert à déterminer les objectifs de progression de la collectivité avec l'aide d'un auditeur externe financé par l'ADEME.

Un plan de transition élaboré collectivement

Construit avec l'ensemble des directions de l'Agglo autour d'une matrice questionnant le rapport entre l'efficacité de l'action et sa facilité de mise en œuvre, le plan de transition a été validé par le Bureau Exécutif en novembre 2024. Il comprend 30 actions très concrètes à mettre en œuvre sur les 5 prochaines années en matière de transition écologique. Chaque direction porte une ou plusieurs actions et peut également être terrain d'expérimentation. Certaines actions sont déjà en cours à l'instar des mesures présentées ci-après.

30 actions concrètes
en matière de transition écologique

Des ambassadeurs « Climat » et des référents « Déchets » pour sensibiliser les agents

En 2024, un second groupe d'agents volontaires, « les référents Déchets », s'est constitué aux côtés des « ambassadeurs du climat » pour améliorer les pratiques quotidiennes des agents en matière de transition écologique. Des actions de sensibilisation ont été menées : campagne « Un geste pour le climat », Quiz Carbone, conférence sur le photovoltaïque et atelier 2tonnes animés par Trégor Énerg'éthique, fresque des déchets, sensibilisation au tri des biodéchets ou encore visite au centre de tri des emballages de Pluzunet.

Un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

Lancé au second semestre 2024, le processus d'élaboration du SPASER a permis de faire un état des lieux des pratiques de l'Agglo en matière d'achats responsables et de travailler sur un scénario intégrant de nouveaux enjeux sociaux et environnementaux adaptés aux objectifs du Plan Climat.

+ de 70 % de mobilier
d'occasion ou reconditionné au siège de LTC

Acquisition de mobilier d'occasion ou reconditionné

Selon la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de février 2020, les mobiliers acquis doivent être issus du réemploi (à 20 %) ou intégrer des matières recyclées (à 15 %). En 2024, pour les besoins de ses services, LTC a procédé à des achats de mobilier, dont 42 % étaient du mobilier d'occasion ou reconditionné. Pour le siège de LTC, plus de 70 % du mobilier est du mobilier d'occasion ou reconditionné. C'est à la fois un moyen d'éviter une augmentation des déchets de mobilier, de préserver les ressources naturelles et de faire des économies.

Une flotte en pleine transition et des mesures pour les déplacements professionnels et domicile-travail

Le parc de l'Agglo compte 457 véhicules et engins dont 14,5 % électriques : bus, poids lourds, bennes de collecte des déchets, tracteurs agricoles, véhicules légers, utilitaires, ...
En 2024, 48 % des véhicules et engins acquis sont électriques. D'autres mesures sont mises en place dont les formations à l'éco-conduite, la mise en place de boîtes à clés permettant de partager plus facilement les véhicules et de réduire à terme la flotte sans pénaliser les utilisateurs, le recours aux vélos à assistance électriques pour les trajets professionnels les plus courts ou encore le forfait mobilité durable pour les trajets domicile-travail.

48 %
des véhicules et engins
acquis en 2024 sont électriques

Une rénovation énergétique du patrimoine qui se poursuit et se structure

L'Agglo poursuit les travaux de rénovation énergétique de son patrimoine dont l'ancienne trésorerie de Lannion qui accueillera le nouvel Office de Tourisme Communautaire en 2025. La priorisation des investissements est menée dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique dont l'élaboration a débuté en 2024 et se poursuit en 2025. L'objectif est de répondre aux obligations du décret tertiaire qui vise une réduction de 60 % des consommations d'énergie d'ici 2050 (par rapport à 2010).

Un recours aux énergies renouvelables qui s'accélère

LTC étudie toutes les possibilités de recours aux énergies renouvelables pour couvrir les besoins en électricité et en chaleur de ses bâtiments. Le Technopôle Pégase est identifié comme une cible prioritaire par la surface des bâtiments existants. À ce titre, l'Espace Corinne Erhel sera alimenté à hauteur de 15 % en énergie photovoltaïque, grâce aux ombrières installées en 2024 sur un des parkings. Côté chaleur renouvelable, les travaux d'installation de la chaufferie biomasse seront menés en 2025 pour une mise en service en 2026.

15 %
d'énergie photovoltaïque
pour l'alimentation
de l'Espace Corinne Erhel

Mise en place du 1 % Biodiversité

Un ambitieux Plan pour la Biodiversité (2024-2030) a été lancé en juin 2024. Un des 4 grands axes stratégiques vise l'exemplarité de l'Agglo en la matière en instaurant le 1 % biodiversité dans les opérations d'aménagement et de construction portées par LTC.
L'objectif est de systématiser les diagnostics de biodiversité en amont des projets et de multiplier les actions de protection. Une première opération a d'ores et déjà été menée en 2024 : l'aménagement d'un gîte à chauves-souris dans les combles du nouvel Office de Tourisme de Lannion.

Une gestion différenciée des espaces communautaires

Les espaces verts communautaires recouvrent une diversité de lieux : abords de bâtiments administratifs, sportifs ou culturels, stations d'épuration, espaces d'activités, … Leur entretien s'inscrit dans une démarche globale de gestion différenciée visant à préserver la biodiversité, la ressource en eau et la qualité des sols : aucune utilisation de produit phytosanitaire, hauteur de fauche respectant le cycle de vie de la faune et de la flore, recours à l'éco-pâturage sur certains sites (Objèterie de Lannion, …). En 2024, un travail de mise à jour du plan de gestion différenciée a été mené pour l'adapter à l'évolution des espaces.

Élaboration d'un budget vert

À compter du 1er janvier 2025, les collectivités de plus de 3 500 habitants et leurs groupements ont l'obligation de produire une annexe relative à la transition écologique dans la présentation de leur compte administratif.
En 2024, un premier travail de cotation des dépenses d'investissement a été mené dans le cadre de la préparation budgétaire 2025 sur l'axe « Atténuation du changement climatique ».

3

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR

SACHAÑ MUIOC'H A OBEROÙ EKONOMIKEL HAG A DOURISTED ETREZEK BRO-DREGER

LE DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE**

Lannion-Trégor Communauté s'engage pleinement pour promouvoir une économie novatrice, pérenne et génératrice d'emplois. Elle encourage le développement de richesses et d'opportunités professionnelles durables dans divers secteurs tels que les technologies, le tourisme, l'agriculture, la maritimité, l'artisanat et le commerce, dans un souci de sobriété foncière, de transition énergétique et d'inclusion.

OBJECTIFS

- **Favoriser l'installation et accompagner le développement des entreprises** grâce au marketing territorial, à l'aménagement et à la commercialisation d'espaces d'activités, à un parc immobilier industriel locatif adapté, à de nombreux dispositifs de soutien technique et financier et à la mise en réseau des acteurs.

- **Attirer et transformer les compétences, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre des acteurs économiques.** Ceci passe par le soutien à la formation, l'attractivité des salariés et des jeunes diplômés, la culture scientifique pour susciter des vocations ou encore les initiatives facilitant la transformation ou la réadaptation de compétences.

- **Contribuer à l'évolution de la formation pour servir l'excellence de la recherche et le dynamisme de l'innovation**, en soutenant son pôle d'enseignement supérieur et universitaire et les pôles de recherche. L'Agglomération encourage également l'innovation au travers des centres technologiques, l'expérimentation, l'incubation d'entreprises et l'essaimage, les collaborations et les croisements de filières.

- **Faire des transitions le moteur de nos actions, par l'intégration des transitions environnementales, sociales et sociétales, numériques :** requalifications de friches, consommation responsable, développement de tiers lieux...

FAITS MARQUANTS 2024

- **Inauguration de la Maison des Entreprises**

Ce nouvel espace de 1500 m², implanté au cœur de la Technopole et à proximité du Skope, constitue un lieu unique pour répondre aux questions des entrepreneurs. Il accueille une douzaine de structures dédiées à l'accompagnement des entreprises : Anticipa, chambres consulaires, ADESS, BGE, pôle de compétitivité, campus des métiers et qualifications…

- **Amélioration de l'accueil et l'implantation des entreprises**

À Louannec, les travaux d'aménagement et de viabilisation de l'extension de la ZA de Mabiliès ont été réalisés suite à l'obtention du permis d'aménager, en vue de sa commercialisation. Celle-ci a également été lancée pour les extensions des ZA de Convenant Vraz à Minihy-Tréguier et du Châtel à Plestin-les-Grèves. À Cavan, les études et les acquisitions foncières se poursuivent pour l'extension de la ZA de Kerbiquet. Par ailleurs, la définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) se poursuit dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi-H, pour encadrer le développement des ZAE.

- **Développement de l'activité de l'aéroport, autour de la Filière Drone**

Un poste de chargé de mission a été créé pour assurer le développement et l'animation du Centre Technologique Drone Ouest (CTDO). Ce centre a par ailleurs intégré le réseau national des Centres d'Essais en Vol, sous l'égide de l'ONERA, consolidant ainsi sa reconnaissance au niveau national. Le territoire a également apporté son soutien à l'élaboration du futur Schéma Régional Aéroportuaire, afin d'y inscrire pleinement la thématique drone sur Lannion. Enfin, une Journée Filière Drone, organisée en décembre à l'aéroport, a rassemblé près de 150 participants, illustrant l'intérêt croissant et la dynamique autour de cette filière innovante.

- **Soutien à la structuration de Bretagne Cyber Alliance,** l'un des premiers Cyber Campus régionaux labellisés par le campus national, en Bretagne, inauguré à Lannion en avril 2024. Cyber Alliance vise à attirer un public plus large vers ce secteur, à développer une culture de la sécurité numérique auprès des entreprises et des citoyens et à faciliter l'accès des acteurs régionaux aux marchés européens.

- **Réalisation de près d'une dizaine d'opérations en faveur de l'emploi** et en réponse aux besoins de recrutement des entreprises en association avec les partenaires : forum de l'emploi saisonnier, job dating inversé, information métiers, …

ZOOM

ÉCONOMIE ET TRANSITIONS

Lancement d'une Stratégie de Développement Immobilière Énergétique à l'ensemble du parc immobilier locatif (premier volet), tenant compte des exigences du décret tertiaire.

Accueil favorisé des entreprises productrices d'énergie renouvelable, à l'instar du projet privé de salle de sport en énergie positive, sur l'espace de Kerfolic à Minihy-Tréguier.

Création d'une nouvelle identité graphique Glaz & co dans le déploiement de la stratégie territoriale **« Accélérer la transition vers une économie bleue durable et responsable »** du Fonds Européens pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA). Porté par Lannion-Trégor Communauté (chef de file), Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor Communauté et les acteurs de l'économie bleue, le programme, doté d'une enveloppe de 1,1 million d'euros permet de soutenir les projets innovants sur un territoire qui s'étend de la baie de Lannion (au niveau de Plestin-les-Grèves), aux falaises de Plouha, au sud de la baie de Paimpol.

GLAZ & CO
Actions littorales Trégor Goëlo

PERSPECTIVES

- Renforcer les mesures en faveur de l'attractivité du territoire par le développement de partenariats avec Bretagne Innovation (participation aux salons InCyber et European Cyber Week) et la Banque des territoires (en lien avec le programme Territoire d'Industrie).
- Soutenir les futurs schémas d'aménagement des zones d'activités et la restructuration de friches industrielles (Orange en particulier).
- Engager les travaux de rénovation énergétique en lien avec les résultats du Schéma Directeur Immobilier Énergétique.
- Ouvrir une Zone Réglementée Temporaire dédiée aux drones depuis l'aéroport Lannion-Côte de Granit Rose pour soutenir le développement d'essais en vol de drones.
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises et faciliter la mobilité professionnelle des actifs du territoire en organisant un événement autour de la reconversion professionnelle

CHIFFRES CLÉS

30
zones d'activités
(12 ventes de terrain réalisées en 2024)

173 800 m²
de parc immobilier
(un taux d'occupation de 92% et 300 locataires)

3
aides à l'immobilier
dont 1 aide « grand projet » pour la reprise d'une friche vacante depuis 2010 représentant 173 500 € de subvention et la création prévisionnelle de 17 emplois

50
entreprises soutenues
dans le cadre des aides « commerces et artisanat »

69
équivalents temps plein
générés grâce à la mise en œuvre de la clause sociale et 1 635 000 € d'achats en prestation de services auprès de 11 structures de l'insertion et du handicap
(+ 23 % par rapport à 2023)

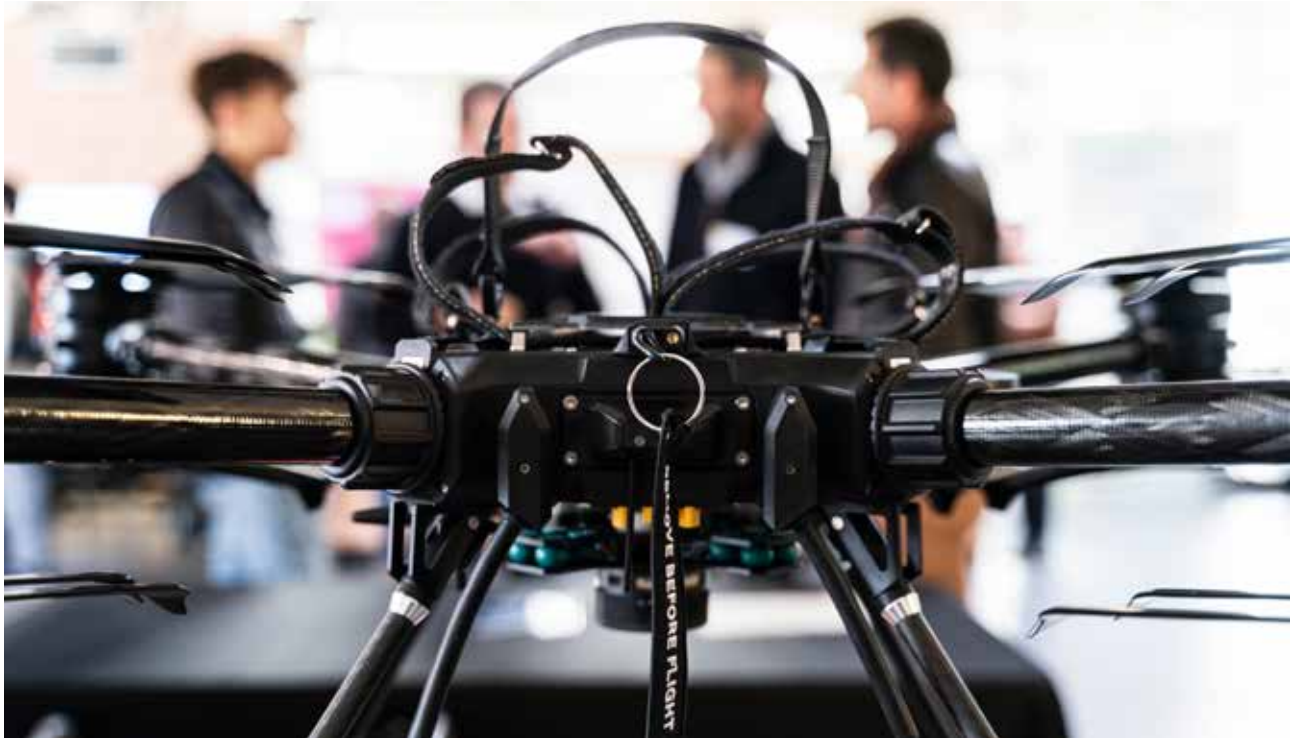

ZOOM

L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Lannion-Trégor Communauté favorise les installations agricoles et encourage les pratiques respectueuses de l'environnement. Elle structure les filières viande en circuit court avec l'abattoir communautaire et fédère tous les acteurs locaux qui s'engagent pour une alimentation de proximité à travers son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'année 2024 est marquée par une augmentation très significative des nouveaux usagers de l'abattoir permettant d'atteindre un volume d'abattage supérieur aux estimations prévisionnelles de l'année avec 1200 tonnes équivalent-carcasse par an.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a quant à lui été labellisé au « niveau 2 » permettant à LTC d'être retenu à l'appel à projets de la DRAAF pour la consolidation du projet sur 3 ans.

Deux groupes de travail regroupant les acteurs locaux par thème ont également été mis en place : l'un dédié au développement de l'approvisionnement en viande locale, l'autre à l'amélioration de l'accessibilité des produits locaux dans les commerces de centre-bourg.

CHIFFRES CLÉS

+ 198 % tonnes équivalent-carcasse
à l'Abattoir du Trégor par rapport à 2023

14 dossiers d'aide à l'installation agricole
représentant un budget de 52 500 € dont 50 % en agriculture biologique

50 enfants des centres de loisirs
ont participé à des ateliers cuisine à partir de produits locaux

39 stagiaires cuisiniers
ont bénéficié de formations en restauration collective

107 partenariats
recensés en 2024 entre des exploitations agricoles et des communes du territoire, soit deux fois plus d'approvisionnements en denrées alimentaires qu'il y a quatre ans

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Lannion-Trégor Communauté est un partenaire incontournable des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur dans le soutien à la recherche, l'accompagnement de projets innovants, et le développement de nouvelles formations qui répondent aux besoins des entreprises et des filières en tension.

OBJECTIFS

- **Investir autour des priorités des acteurs académiques et du milieu de la recherche** grâce aux actions inscrites dans le Contrat de Plan État Région (CPER 2021-2027) et au Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur (CODESUP) avec un financement annuel pour les projets des établissements : Lycée Le Dantec, IUT, ENSSAT, Lycée Savina de Tréguier et Lycée de Pommerit.

- **Soutenir l'innovation, la recherche et le développement des entreprises** par un appui financier aux Centres d'Innovation Technologique Photonics BZH et CEVA (Centre d'Études et de Valorisation des Algues), le financement de projets collaboratifs innovants et la poursuite du co-financement annuel de bourses doctorales.

- **Encourager les collaborations entre le monde institutionnel, les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires privés** grâce au renouvellement en juin 2024 du label d'excellence pour le Campus Photonique, Numérique, Cybersécurité, soutenu financièrement par l'Agglo, et grâce aux nouveaux développements programmés sur la cybersécurité avec la sélection du projet PIA CyberSkills4all, et l'adhésion de LTC dans Bretagne Cyber Alliance.

- **Accompagner et coordonner les actions en faveur de la valorisation du Campus Universitaire** avec un engagement constant auprès des établissements et du CROUS pour maintenir et améliorer les services existants aux étudiants (ligne TILT G, logements étudiants aux Fontaines), et le soutien à des projets étudiants, notamment dans l'accès aux sports (Voiles Étudiantes Lannionaises).

- **Favoriser l'entrepreneuriat étudiant** grâce au dispositif PEPITE Bretagne soutenu financièrement par LTC et déployé au travers d'une action d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs, et de deux actions de sensibilisation, Fabrik ta Pépite, et Une idée pour Mon Territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS MARQUANTS 2024

- **Acquisition d'équipements pédagogiques**

Cette année, le CODESUP a financé l'acquisition d'équipements répondant aux besoins des filières industrielles locales : du matériel photonique pour l'ENSSAT et le BTS du lycée Le Dantec, des outils pour les FabLabs de l'IUT et du lycée (dont une imprimante 3D), des serveurs pour le BUT Réseaux et Télécoms de l'IUT, ainsi qu'un scanner pour la Licence pro CPI-MSN du lycée.

- **Appui à la vie étudiante et rayonnement**

La Communauté s'est associée à la Ville de Lannion et Terres d'Armor Habitat pour mettre à disposition cinq logements vacants des Fontaines à des fins de colocations étudiantes. Cela représente 10 places investies par des étudiants lors de la rentrée 2024 pour la deuxième année.
Cette année a été également marquée par la mobilisation de l'Agglo et de la Ville de Lannion auprès du CROUS de Bretagne pour que celui-ci sursoie à la fermeture annoncée du Restaurant Universitaire (RU) du Trégor en centre-ville. Le RU a ouvert sous un nouveau format à la rentrée 2024 dans des conditions permettant d'assurer la continuité du service.

- **Engagement dans la filière Cybersécurité**

Anticipa et Lannion-Trégor Communauté ont organisé le premier évènement local dédié à la cybersécurité le 24 octobre 2024. Le Hack In Tregor Day s'est tenu à Nokia, et a rassemblé 200 participants avec l'objectif de sensibiliser les étudiants comme les salariés aux enjeux de la sécurité informatique.

ZOOM

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET TRANSITIONS

L'Université de Rennes s'est engagée en 2024 dans une démarche de transition, au travers d'une « Convention de l'Université en Transition », pour dessiner la stratégie et définir les objectifs dans le domaine. L'Agglo accompagne cette démarche à travers la **rénovation thermique des bâtiments de l'IUT** et des actions de sensibilisation auprès des étudiants.
À titre d'exemple, une **Fresque du Climat** a été animée par des agents de l'Agglo à l'ENSSAT ; une coopération a été établie entre l'IUT et le Projet Alimentaire Territorial de LTC pour faire réfléchir les étudiants aux questions de **circuit court**. Enfin le projet « Une Idée pour mon Territoire » 2025 a été travaillé en 2024 sur la thématique de la **décarbonation des mobilités**.

PERSPECTIVES

- Étudier l'opportunité d'un campus de formation sur le plateau Pégase incluant la rénovation des espaces occupés aujourd'hui par l'ENSSAT
- Accompagner tous les établissements dans l'anticipation des évolutions démographiques et l'évolution de l'offre de formation
- Accompagner l'ENSSAT dans une évolution possible de l'offre de restauration universitaire en centre-ville
- Accompagner le renforcement de la filière cybersécurité sur le territoire, au travers de Bretagne Cyber Alliance, du projet CyberSkills4all, et d'événements dédiés (Hack In Tregor 2025)

CHIFFRES CLÉS

920 625 €
de financements négociés pour le CPER 2021-2027
sur le site de Lannion, dont 137 500 € de Lannion-Trégor Communauté (en complément du plan React EU de 2 000 000 €)

150 000 €
de soutien à l'équipement pédagogique
des établissements d'enseignement supérieur (CODESUP)

10 500 €
de soutien à la vie associative
étudiante

6
doctorants
soutenus dont 2 nouvelles thèses en 2023 (110 000 €)

ZOOM

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA FIBRE

Organisé sous l'égide de Mégalis Bretagne le déploiement de la fibre est à présent en phase 3, à l'issue de laquelle, en 2026, tous les habitants de la Région Bretagne auront accès à la fibre. Cette accessibilité à 100 % des territoires bretons est le fait des collectivités qui se sont engagées dans la construction d'un réseau public de fibre optique en cofinançant l'opération intitulée Bretagne Très Haut Débit (BTHD).

Lannion-Trégor Communauté consacre ainsi un budget total de 23 M€ à cette opération, dont plus de 2 M€ annuellement. Le déploiement du réseau de télécommunications fibre est achevé sur 42 communes. Les communes restantes sont en phase de travaux, et passeront en phase de commercialisation d'ici le premier semestre 2026.

En comptabilisant les 15 000 logements de la Commune de Lannion couverte par Orange, ce sont plus de 70 000 logements du territoire qui sont aujourd'hui éligibles à un raccordement fibre.

LE TOURISME

L'attractivité touristique de la destination « Bretagne – Côte de Granit Rose » est un atout majeur pour le rayonnement du Trégor en France et à l'international. La Communauté d'agglomération souhaite conforter et diversifier l'offre touristique, en encourageant une synergie des acteurs autour d'un projet littoral-rural-urbain qui puisse mettre en valeur l'ensemble des atouts du territoire. Cette mission est confiée à l'Office de tourisme communautaire (EPIC), qui couvre 56 communes du territoire, en collaboration avec l'Office de tourisme municipal de Perros-Guirec.

OBJECTIFS

- **Accroître l'attractivité du territoire,** en renforçant sa notoriété et son image, et en capitalisant sur les marqueurs identitaires.
- **Professionnaliser l'offre** en s'appuyant sur les labels et les classements existants et en accompagnant les professionnels et les institutions du territoire.
- **Qualifier** l'information et organiser la diffusion adéquate auprès des visiteurs.
- **Œuvrer pour le développement d'une véritable filière économique** pour le territoire avec des retombées pour l'ensemble des acteurs.
- **Suivre l'activité touristique du territoire grâce à des outils d'observation** de et des indicateurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

FAITS MARQUANTS 2024

- **Élaboration de la stratégie de développement touristique de LTC (2025-2032)**

Souhaitant renforcer l'attractivité de son territoire, cette stratégie a été construite avec les communes et les acteurs locaux. 4 axes de développement ont été définis :

- Un territoire littoral par excellence qui se distingue par ses atouts naturels et sa culture scientifique et technologique,
- Un territoire compétitif et équitable,
- Un territoire accueillant pour les visiteurs et les habitants,
- Un territoire qui sait s'adapter aux défis de demain.

- **Obtention de la marque Tourisme et Handicap pour les 6 bureaux permanents d'information touristique (BIT) de l'Office de Tourisme de la Côte de Granit Rose :** Plestin--les-Grèves, Lannion, Trégastel, Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Tréguier, et pour les 4 familles de handicap (moteur, mental, visuel et auditif).

- **Lancement d'un appel à manifestation d'Intérêt pour l'exploitation du site de Kérallic à Plestin-les-Grèves.** Plus d'une vingtaine d'acteurs locaux, régionaux et nationaux touristiques ont répondu. Des auditions et/ou de visites du site ont été organisées.

- **Labellisation « Pays d'art et d'histoire » de 5 visites guidées de l'Office de tourisme** mettant en valeur le patrimoine local, via des parcours ludiques et immersifs.

PERSPECTIVES

- Assurer l'ouverture du nouvel Office de tourisme de Lannion (Quai de Viarmes), dans l'ancienne trésorerie achetée par la Communauté, afin de renforcer l'offre touristique sur le pôle de Lannion.
- Viser le label « Destination d'excellence » pour la destination touristique « Bretagne-Côte de granit rose » en 2026, ainsi que l'obtention du label « Green Destinations » pour le territoire de LTC sur la même échéance.

ZOOM

GESTION DE LA FRÉQUENTATION SUR LE SITE NATUREL DE PLOUMANAC'H

L'Office de Tourisme et la mairie de Perros-Guirec mettent en place le dispositif « Sites d'exception naturels et culturels » pour mieux gérer l'affluence touristique (800 000 visiteurs/an) sans nuire au site. Initié et soutenu par la Région Bretagne, ce plan d'actions propose des solutions innovantes pour améliorer l'expérience des visiteurs tout en protégeant le patrimoine. La Région finance le projet sur 3 ans, avec jusqu'à 40 000 € pour le fonctionnement et 200 000 € pour l'investissement.

CHIFFRES CLÉS

6,9 millions de nuitées touristiques
(-6 % / 2023) dont 77 % de Français et 23 % d'étrangers

2 586 107 € de taxe de séjour
récoltée sur les 57 communes (+ 15,8 % / 2023)

366 435 visiteurs
accueillis dans les différents bureaux d'information de la destination (+ 4,4 % / 2023)

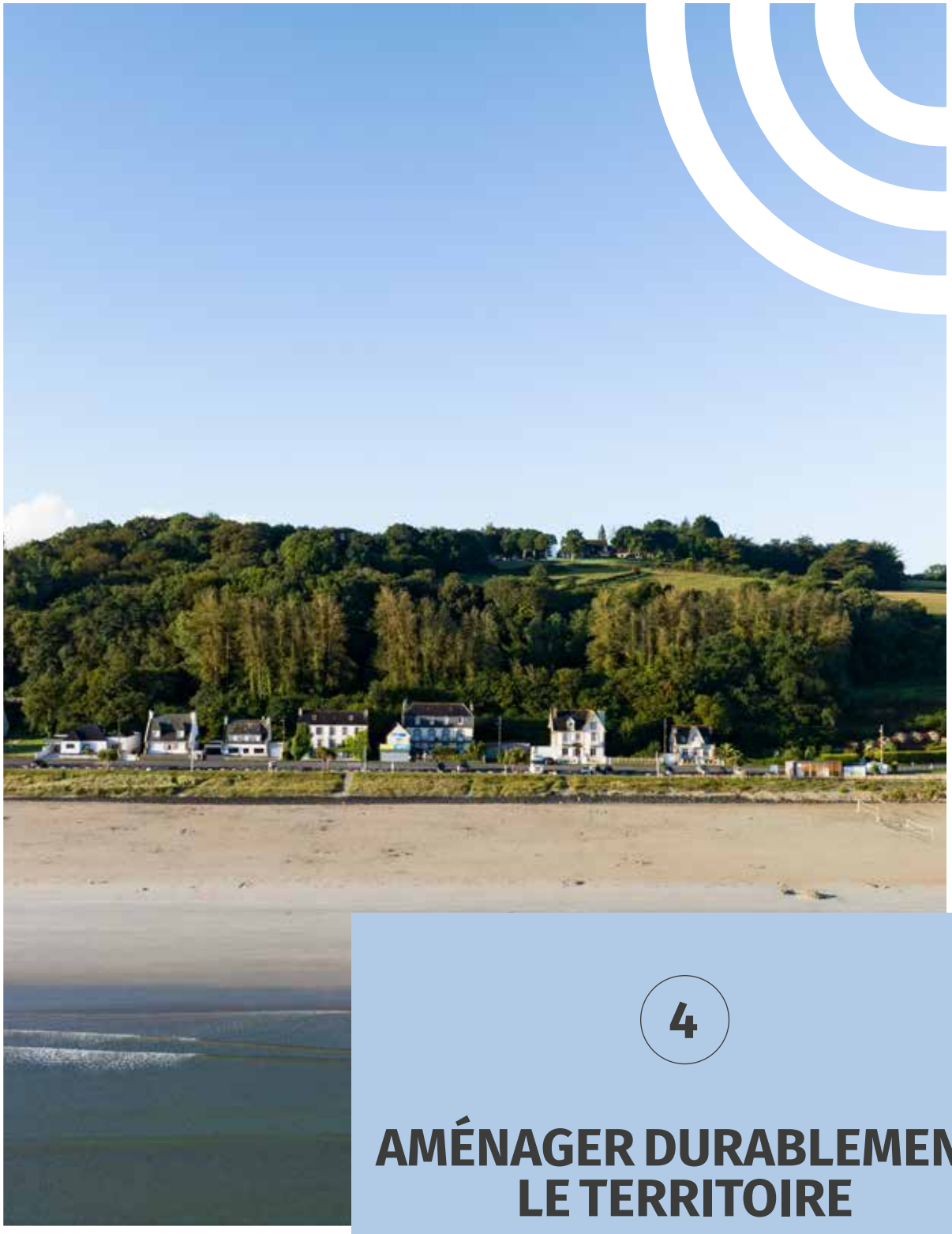

4

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

TERKAÑ AN TIRIAD EN UN DOARE PADUS

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA PLANIFICATION URBAINE

Lannion-Trégor Communauté œuvre pour une politique d'aménagement équilibrée et respectueuse de l'environnement qui réponde aux besoins locaux en termes d'habitat et de développement économique du territoire.

OBJECTIFS

- **Couvrir le territoire avec un document d'urbanisme intercommunal :** la mise en œuvre du Programme Local d'Urbanisme Intercommunal, valant programme local de l'Habitat, le PLUi-H permettra de définir des règles communes sur le territoire en termes d'urbanisation, de protection de l'environnement, d'accueil d'activités et de nouveaux habitants

- **Améliorer la prise en compte du patrimoine sur le territoire :** grâce à la réalisation de documents d'urbanisme spécifiques à la protection et à l'évolution de secteurs patrimoniaux à enjeux, Lannion-Trégor Communauté veille à la valorisation de centres anciens et à leur attractivité.

- **Assister les communes dans la mise en œuvre d'une politique foncière :** Lannion-Trégor Communauté aide les communes sur les thématiques foncières (acquisitions, recensements des potentiels, priorisation) afin de favoriser la création de logements et d'équipements sur le territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

FAITS MARQUANTS 2024

Poursuite du travail sur le PLUi-H et notamment l'élaboration du règlement graphique, du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).
Intégration du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) via la création d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles pour l'ensemble des communes de Lannion-Trégor Communauté.
Réalisation des enquêtes publiques des **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)** sur Lannion et Perros-Guirec.

PERSPECTIVE

- L'arrêt, en juin 2025, puis l'approbation du PLUi-H viendra transcrire les objectifs majeurs de réduction de consommation d'espace en lien avec la loi Climat et Résilience et le SRADDET Bretagne.

ZOOM

RENFORCER LES CENTRES-BOURGS
La mise en œuvre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté doit permettre l'accueil et le logement de nouvelles populations et des populations résidentes dans des espaces situés en centre bourg ou à proximité immédiate.

CHIFFRES CLÉS

300 OAP
prévues dans le futur PLUiH

330 hectares
de consommation foncière programmée entre 2021 et 2040

L'HABITAT

La Communauté d'Agglomération agit au quotidien en faveur du renouvellement urbain et de l'habitat. Tout en veillant à la maîtrise de la consommation foncière et à la performance énergétique du parc immobilier, elle accompagne la création et la modernisation de logements pour répondre aux besoins de tous les habitants, à chaque étape de la vie.

OBJECTIFS

- **Valoriser et rénover le parc privé ancien** en poursuivant une politique proactive en faveur de l'amélioration de l'habitat ancien privé et ses dispositifs d'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs. Labellisé « Espace France Renov », le Point Info Habitat poursuit son travail d'information, de conseil et d'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation et d'adaptation de leur logement.

- **Soutenir le développement d'une offre de logements sociaux et abordables.**

L'Agglo soutient les projets des organismes HLM et des communes et CCAS en les accompagnant dans leur demande d'agrément et de financements. L'objectif est de proposer une offre de logements diversifiée et accessible, en cohérence avec les besoins et les capacités financières des ménages, et en veillant à une bonne répartition des logements sur le territoire communautaire.

- **Répondre aux populations ayant des besoins spécifiques**

Lannion-Trégor Communauté accompagne les publics ayant des besoins spécifiques en logement : logements des jeunes, des saisonniers et des nouveaux arrivants, adaptation des logements des personnes âgées, accueil des gens du voyage, lutte contre l'habitat indigne, etc.

FAITS MARQUANTS 2024

- **Renforcement de l'accompagnement des communes** dans leurs relations avec les organismes HLM.
- **Mise en place d'un plan « boost habitat » :** dispositif de soutien communautaire renforcé pour les opérations de logements sociaux non équilibrées. Par le biais d'aides financières majorées l'Agglo s'est engagée en 2024 à soutenir 7 opérations (65 logements) permettant le déblocage et la réalisation de ces programmes.
- **Finalisation du Programme d'Orientation et d'Habitat** (POA) correspondant au volet habitat du PLUI-H.
- **Réalisation d'études pré-opérationnelles à Plestin-les Grèves et Plouaret** en vue de leur intégration dans le dispositif de renouvellement urbain. OPAH RU, et prolongation du dispositif sur Lannion-Tréguier et Plestin-les-Grèves.
- **Élaboration de la nouvelle contractualisation avec l'ANAH** (pacte territorial).
- **Organisation d'ateliers** sur l'investissement locatif.

ZOOM

LES AIDES À LA RÉNOVATION

Afin de privilégier une isolation performante des logements en amont d'un changement de chauffage et éviter ainsi l'installation de systèmes de chauffage surdimensionnés, d'inciter à l'utilisation de matériaux bio-sourcés et de pousser à une rénovation de qualité du bâti ancien, les trois aides à l'amélioration thermique de l'agglomération ont été maintenues et précisées en février pour aider les usagers dans leurs travaux. Le bilan 2024 est positif.

- **Isolation performante :** 21 dossiers traités sur 50 prévus (56 % du budget utilisé).
- **Matériaux bio-sourcés :** 27 dossiers validés, dépassant l'objectif initial de 20 (147 % du budget consommé).
- **Bâti traditionnel :** 14 dossiers réalisés sur 20 prévus (71 % du budget utilisé).

PERSPECTIVES

- Signer le pacte territorial avec l'ANAH
- Mettre en place des actions de communication à destination des artisans et des professionnels de l'habitat.

CHIFFRES CLÉS

Habitat privé

5 000
conseils techniques et financiers
apportés par le Point Info Habitat aux habitants

4 500 500 €
d'aides déléguées de l'ANAH
qui ont été attribuées par LTC, dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre

205 000 €
d'aides directes de LTC
engagées en faveur de l'amélioration des logements, et 79 500 € d'aides directes de LTC en faveur de l'accession à la propriété (sous condition de ressources)

Habitat social / projets communaux

122
logements sociaux
agréés sur le territoire par LTC

1,2 M€
d'aides financières de LTC
aux organismes HLM et de fonds de concours aux communes/CCAS

6
projets
bénéficiant de l'aide communautaire à la réhabilitation de logements sociaux d'organismes HLM pour un montant de 85 000 €

34
communes accompagnées
par la Communauté dans leurs projets de logements sociaux, communaux et d'habitat destinés aux publics spécifiques

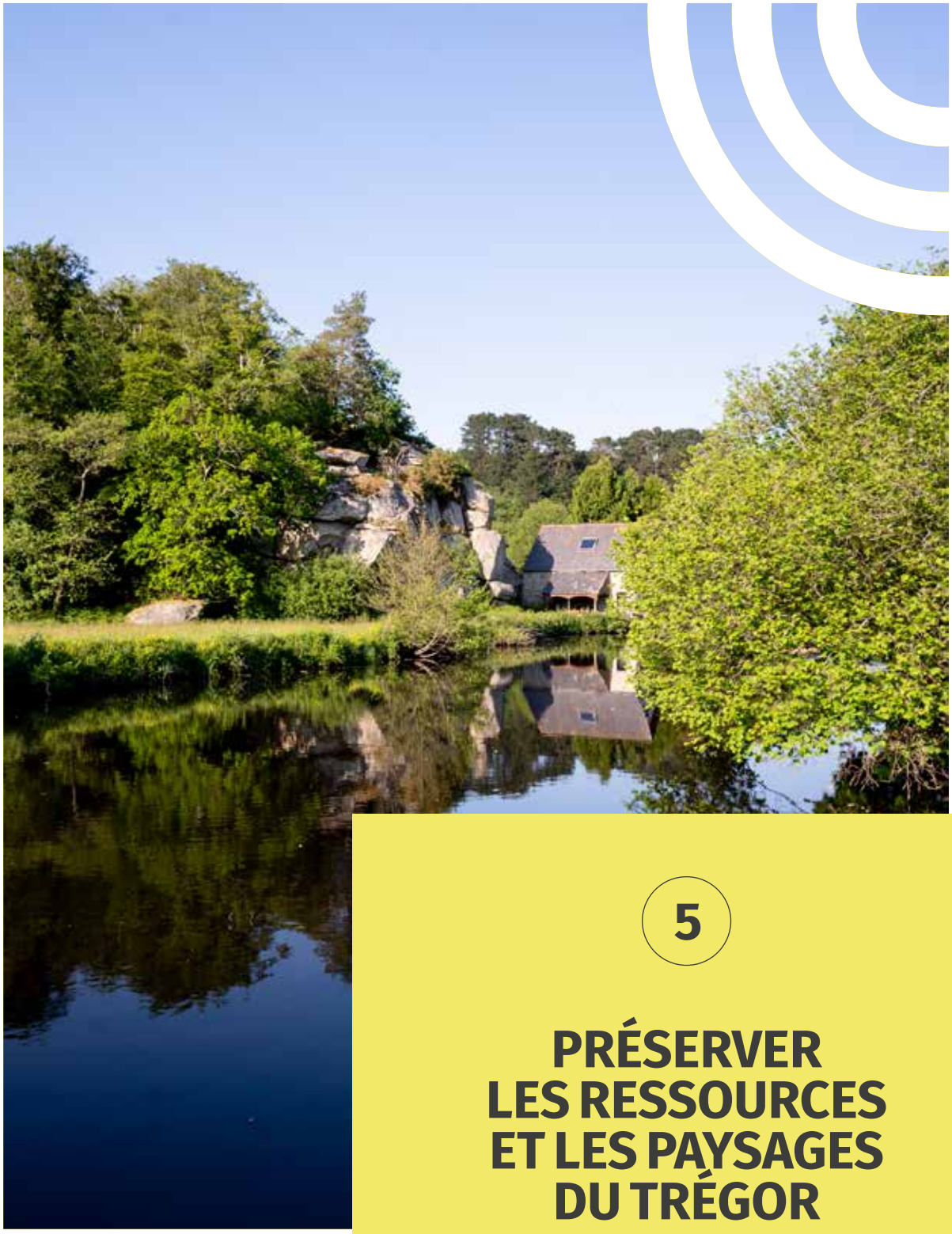

5

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR

GWAREZIÑ DANVEZIOÙ HA NEUZ BRO-DREGER

LA PRÉVENTION ET LA GESTION **DES DÉCHETS MÉNAGERS**

Lannion-Trégor Communauté est responsable de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle veille à offrir un service de qualité aux usagers tout en maîtrisant les coûts associés. La réduction et le tri des déchets à la source sont aujourd'hui des enjeux majeurs autour desquels la mobilisation des habitants est essentielle.

OBJECTIFS

- **Collecter les déchets ménagers et assimilés** en porte à porte, en points d'apport volontaire et en déchèterie et transférer les déchets collectés vers les sites de traitement et de tri du SMITRED ou vers des repreneurs spécialisés (ferraille, gravats, ameublement, etc.).

- **Mettre en place le tri à la source des biodéchets,** pour les valoriser et diminuer la quantité d'ordures ménagères à collecter et à traiter. Pour ce faire, l'Agglo fournit des composteurs individuels à prix réduit, installe des points d'apport volontaire de biodéchets dans certains quartiers et mène des actions de sensibilisation et de formation auprès des habitants.

- **Développer les nouvelles filières de tri en déchèteries :** le principe « pollueur-payeur » est étendu aux matériaux de construction du bâtiment ; de nouvelles bennes de tri sont mises en place, notamment pour les menuiseries vitrées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS MARQUANTS 2024

- **Expérimentation sur 3 communes du Schéma de gestion à la source des Biodéchets**

Lannion (centre-ville), Tonquédec et Trébeurden ont ainsi été choisies pour tester ce schéma, reflétant la diversité des habitats de LTC. L'expérimentation a mis en évidence la nécessité de renforcer le compostage individuel, la collecte en bacs collectifs présentant certaines difficultés.

- **Optimisation des tournées de collecte des déchets**

Afin de tenir compte de l'évolution du territoire, les tournées de collecte des déchets ménagers ont été redessinées et harmonisées, ce qui permet de rendre le même service avec un camion de moins, dans le cadre des nouveaux calendriers de collecte 2025.

ZOOM

DÉCARBONER PROGRESSIVEMENT LE PARC DE VÉHICULES

La Communauté a investi en 2024 dans une benne à ordures électrique, capable de couvrir plusieurs tournées avec 80 km d'autonomie. Plus écologique qu'un modèle diesel, elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Son coût sera rentabilisé en trois ans grâce aux économies de carburant. Livrée en 2025, LTC est le premier territoire breton à s'équiper de ce matériel.

PERSPECTIVES

- Déployer progressivement le compostage sur plusieurs pôles dont Plestin-les-Grèves et Plouaret.
- Trouver de nouvelles solutions pour le tri des coquillages vides. Grâce à un financement européen, LTC prévoit d'installer des bornes de collecte en déchèteries et sur certains sites de forte production. L'équipement sera mis en place en 2025 pour maximiser la valorisation.
- Mener une réflexion sur les contrôles d'accès en déchèterie afin d'optimiser le service et les missions des agents, dans de meilleures conditions.

CHIFFRES CLÉS

- 2 %
Baisse significative du tonnage collecté
d'ordures ménagères notamment grâce au déploiement du compostage

= 0 %
stabilisation des tonnages
de déchets végétaux collectés en déchèteries

+ 14 %
de fréquentation des déchèteries
sans que les tonnages collectés augmentent

LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté œuvre pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à travers les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Baie de Lannion, Argoat-Trégor-Goëlo et Léon-Trégor et les contrats de bassin-versant de la Lieue de Grève, du Léguer et du Jaudy-Guindy-Bizien côtiers.

OBJECTIFS

- **Préserver la ressource en eau** des rivières, des nappes souterraines sources de biodiversité, de l'eau potable distribuée dans le Trégor et indispensables pour l'attractivité du territoire et le maintien des activités qui y sont liées.

- **Rétablir la continuité écologique et améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques** qui contribuent à la résilience du territoire face au changement climatique et qui s'inscrit dans le cadre du volet Gestion des Milieux Aquatiques de la compétence GEMAPI.

- **Lutter contre la prolifération des algues vertes** en accompagnant les agriculteurs pour limiter les fuites d'azote et en ramassant et traitant les algues vertes échouées afin d'éviter tout risque sanitaire.

- **Conduire une politique de préservation et de reconstitution du bocage** et ainsi préserver ce paysage emblématique du Trégor et les multiples fonctions qu'il remplit.

- **Accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs du territoire dans les transitions agroécologiques** à travers la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ou de Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

FAITS MARQUANTS 2024

- **Travaux de renaturation du Léguer à Traou Hi sur le Léguer et de rétablissement de la continuité écologique à Milin ar Stang sur le Cruguil et sur sept ouvrages sur le Roscoat** et ses affluents afin de permettre aux différentes espèces piscicoles qu'abritent ces rivières d'effectuer leur migration.

- **Élaboration d'un programme de formations et d'animations techniques à destination des acteurs du bocage.** Cette action permettra d'améliorer la gestion des haies et de promouvoir leur valorisation (bûcheronnage et gestion durable, production de bois d'œuvre, valorisation en bois-énergie, etc.).

- **Travaux d'aménagement de parcelles agroforestières** visant à installer pour les agriculteurs des alignements d'arbres au cœur des parcelles. Ce type d'implantation permet d'étoffer la boîte à outils d'adaptation au changement climatique avec l'arbre champêtre (production de bois d'œuvre, atténuation des extrêmes climatiques dans les parcelles, interception des précipitations, etc.).

- **Élaboration d'un programme d'action de sensibilisation aux enjeux environnementaux avec les communes littorales et démarrage du profil de vulnérabilité conchylicole de l'estuaire du Léguer** dont l'objectif est d'identifier les sources de dégradation de la qualité microbiologique et d'établir un plan d'action pour les résorber.

- **Création et diffusion de l'exposition « Paroles dans les champs »** valorisant l'engagement des agriculteurs des bassins-versants de la Lieue de Grève dans le plan de lutte contre les algues vertes.

ZOOM

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Lannion-Trégor Communauté porte un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) dans lequel sont déterminées les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) que les agriculteurs du territoire peuvent contractualiser pour la période 2023-2027. Les MAEC constituent une aide financière versée pour une durée de 5 ans aux agriculteurs pour les accompagner dans la transition agroécologique.

Depuis 2023, LTC a ainsi accompagné la signature de plus de 200 contrats MAEC sur une surface totale de plus de 6 200 ha et un linéaire de bocage de 250 km ce qui représente une aide financière prévisionnelle de près de 8 millions d'euros versée aux agriculteurs pour les 5 années d'engagement.

PERSPECTIVES

- Élaborer les nouveaux contrats pluriannuels sur les bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien côtiers, de la Lieue de Grève et du Léguer.
- Réaliser les travaux de rétablissement de la continuité écologique sur plusieurs ouvrages localisés notamment sur le Léguer, le Bizien, le Cruguil et le Roscoat.
- Lancer la démarche « Territoire d'expérimentation Zéro Phyto » visant à créer des dispositifs financiers pour accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en particulier sur les périmètres de protection de captage.
- Poursuivre les études visant à évaluer l'eau disponible sur le territoire et les besoins afin d'aboutir à une stratégie de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau.
- Développer les actions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs économiques, des acteurs publics et des habitants du territoire dans un objectif d'économies d'eau.
- Mettre en œuvre avec les communes littorales un plan d'action de sensibilisation aux enjeux environnementaux littoraux.

CHIFFRES CLÉS

23 000 arbres
plantés et **37 km d'aménagements bocagers** réalisés (haies et talus) chez 40 agriculteurs bénéficiaires du programme Breizh bocage

35 hectares
de parcelles agroforestières aménagées avec **1 100 arbres** pour 5 bénéficiaires

91 agriculteurs
engagés dans le plan de lutte contre les algues vertes sur les bassins-versants de la Lieue de Grève représentant 76 % de la surface agricole des bassins-versants

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Lannion-Trégor Communauté gère en régie l'assainissement collectif et non collectif sur tout son territoire, ainsi que le service d'eau potable dans une partie de celui-ci, et met en œuvre une politique vertueuse de gestion des eaux pluviales.

OBJECTIFS

- **Garantir la qualité des milieux aquatiques en réhabilitant les systèmes d'assainissement.** Les travaux de mise aux normes des stations d'épuration et de réhabilitation des réseaux de collecte atteignent un pic d'investissement, touchant la majorité des systèmes d'assainissement.

- **Améliorer la qualité de l'eau distribuée et préserver la ressource.** Les études se poursuivent sur la future usine d'eau potable de Lannion. En complément, les investissements se concentrent sur la réhabilitation des réseaux et des infrastructures de stockage. Pour préserver la ressource, la Communauté améliore également le rendement du réseau et évalue la protection des captages. Des contrôles sur les chlorures de vinyle monomère ont conduit à des travaux de mise en conformité. Enfin, les derniers tarifs votés s'inscrivent dans la stratégie de convergence vers un prix unique en 2032.

- **Évoluer vers une gestion intégrée des eaux pluviales.** LTC accompagne les professionnels, forme les agents et aide les communes à améliorer la gestion des eaux pluviales, notamment en déconnectant certains équipements publics. Elle contribue aussi à la création de Rédagieo, le réseau des acteurs du Grand Ouest. En 2024, 28,9 M€ ont été investis en eau, assainissement et eaux pluviales, en gestion directe ou déléguée.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS MARQUANTS 2024

- **Poursuite des travaux sur plusieurs stations d'épuration pour améliorer le traitement des eaux usées.** En 2024, les chantiers ont concerné La Roche-Jaudy, Lanmérin, Perros-Guirec, Pleumeur-Gautier, Saint-Michel-en-Grève, Trébeurden et Trédrez-Locquémeau (Kerbabu). En 2025, les interventions se poursuivront à Penvénan, Plougrescant, Camlez et Pleumeur-Bodou.

- **Réalisation d'un diagnostic organisationnel du service,** suite aux différentes fusions et transferts des dernières années, en vue d'optimiser les process et rendre un meilleur service aux usagers sur l'ensemble du territoire.

- **Reprise en régie des installations d'eau potable de Kreis-Tréger** suite à la fin de la délégation de service public (DSP).

PERSPECTIVES

- Poursuite des études et travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement et de production-distribution-stockage d'eau potable.
- Lancement d'une délégation de service public (DSP) pour les territoires de la presqu'île de Lézardrieux et des Traouïero.
- Poursuite du travail de modélisation des réseaux pour évaluer les risques liés au Chlorures de Vinyle Monomère.
- Mise en œuvre du zonage d'eau pluviale.

ZOOM

PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE CYCLE URBAIN DE L'EAU

Pour allier innovation et sobriété énergétique, LTC a installé une micro-turbine à l'usine de Pont Couënnec à Perros-Guirec. L'eau pompée depuis la rivière du Léguer descend 90 mètres, et au lieu d'être dissipée par un réducteur de pression, cette énergie est désormais convertie en électricité grâce à une pompe inversée (PAT). L'énergie produite est autoconsommée par l'usine. Ce projet s'inscrit dans le programme européen EERES4WATER.

CHIFFRES CLÉS

59 628 abonnés
au service d'eau potable

5 647 m de réseaux
réhabilités en assainissement et **11 380** en réseau d'eau potable

302 assainissement non collectifs (ANC)
réhabilités et
596 branchements collectifs

3 055 branchements collectifs
contrôlés et
2626 assainissement non collectifs (ANC)

LE PATRIMOINE **NATUREL**

Lannion-Trégor Communauté préserve son patrimoine naturel en contribuant à la protection et à la mise en valeur des espaces naturels et des paysages, en sensibilisant tous les publics et en développant un réseau de sentiers de randonnée équilibré en partenariat avec les acteurs du territoire.

OBJECTIFS

- **Protéger un patrimoine naturel pour demain** en assurant, avec les communes et les associations, la gestion et la mise en valeur des nombreux sites naturels du territoire et en animant le réseau des sites Natura 2000.
- **Construire un schéma communautaire de la randonnée** équilibré pour favoriser la découverte du territoire communautaire par tous les publics.
- **Améliorer la connaissance des espèces sauvages et déployer un plan d'actions** afin d'enrayer le déclin de la biodiversité.
- **Éduquer à l'environnement et sensibiliser les publics** afin de faire évoluer les comportements individuels et collectifs vers des pratiques plus vertueuses.
- Définir les contours de la **compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) afin d'anticiper le changement climatique et prendre en compte la protection des populations et des infrastructures publiques essentielles.

FAITS MARQUANTS 2024

- **Rédaction d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité** comprenant 177 actions et obtention de financements européens FEDER et régionaux dans le cadre du Contrat Nature pour le démarrage de sa mise en œuvre.

- **Le projet de Muséum d'espèces remarquables (MER)** sur la réserve régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » associant plusieurs écoles du territoire s'est concrétisé et le travail d'animation réalisé par des structures d'éducation à l'environnement a abouti à la création d'œuvres artistiques qui sont exposées au grand public dans la maison de la réserve.

- **L'animation du projet de document unique de gestion pour le bois de Lann ar Waremm** à Trébeurden et Pleumeur-Bodou s'est poursuivie en partenariat avec tous les acteurs qui gravitent autour de cet espace boisé remarquable de 300 ha.

- **Dans le cadre de l'opération nationale « Attention, on marche sur des œufs »**, des actions de surveillance et de médiation ont été déployées sur Penvénan, Plougrescant et Pleubian en partenariat avec les communes et quatre associations naturalistes des Côtes d'Armor.

- **Déploiement de l'observatoire des risques côtiers OSIRISC porté par l'Université de Bretagne Occidentale** sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté.

- **Signature de conventions avec les communes de Penvénan et de Lannion pour la gestion** du système d'endiguement du boulevard de la Mer à Port Blanc et des ouvrages de régulation du Pen Ar Biez et du Kerambellec à Lannion.

ZOOM

CARTOGRAPHIE DU TRAIT DE CÔTE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 impose à certaines communes de cartographier le recul du trait de côte à 30 et 100 ans. Dans le cadre de son PLUih, LTC a étendu cette démarche à toutes ses communes littorales. Réalisée en 2024 par CEREG, l'étude inclut des projections et une évaluation des ouvrages de protection. Cette étude a bénéficié du soutien financier du Fonds vert de l'Etat à hauteur de 80%. De nouvelles règles en matière d'urbanisme vont s'appliquer dans les deux zones de recul sur les 18 communes listées dans les décrets.

PERSPECTIVES

- Poursuivre les actions de préservation et de restauration des espaces naturels
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions en faveur de la biodiversité
- Sensibiliser les publics aux enjeux liés à la préservation de l'environnement
- Finaliser et valider le schéma communautaire de la randonnée
- Poursuivre le travail de définition d'une stratégie communautaire en matière de gestion des risques littoraux

CHIFFRES CLÉS

112 sites naturels
présents sur le territoire communautaire dont la moitié sont protégés, gérés et ouverts au public

100 000 hectares
classés Natura 2000

18 chantiers participatifs
de lutte contre les plantes exotiques envahissantes dont 2 chantiers « Team building » avec des entreprises de Lannion

7 082 espèces
animales, végétales et fongiques observées sur le territoire depuis 2000 (y compris espèces et taxons de niveaux inférieurs) dont 87 nouvelles espèces découvertes en 2024

8 000 animations nature
organisées en 2023 sur les sites naturels du territoire dont plus de 80 animées par des agents de la communauté d'agglomération (représentant 8 000 personnes)

ÉNERGIE ET CLIMAT

Lannion-Trégor Communauté est impliquée dans la transition énergétique de son territoire afin de limiter de dérèglement climatique et s'y adapter au mieux : sobriété, rénovation énergétique, production d'énergies renouvelables ; tous les leviers sont activés pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et produire localement l'énergie dont nous avons besoin.

OBJECTIFS

- Donner un cap aux actions air, énergie et climat de l'Agglo grâce au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui fixe les objectifs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, produire plus d'énergies renouvelables localement et adapter le territoire au changement climatique
- Être exemplaire en matin de transition écologique en participant au programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique

FAITS MARQUANTS 2024

- Arrêt du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en conseil communautaire : contenant le diagnostic, la stratégie et 118 actions.

- Engagement de la Communauté dans un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » en vue d'améliorer sa politique de transition écologique et notamment l'exemplarité de ses actions dans les domaines climat-air-énergie et de l'économie circulaire.

- Réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE), pour intégrer les obligations de rénovation thermique du Décret Tertiaire sur son patrimoine. Sa première phase porte sur les bâtiments loués à des entreprises, et les décisions qui en découleront seront prises en 2025.

- Signature d'un 3e Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME permettant de financer et de réaliser une dizaine de projets (bois, solaire thermique, géothermie) pour une production de 8 000 MWh/an d'énergie renouvelable.

- Mise en service de la 7e chaufferie bois avec réseau de chaleur communautaire à Tréguier / Minihy-Tréguier, alimentant 17 sous-stations, dont le centre hospitalier, des établissements scolaires, une piscine et le centre d'incendie et de secours.

- Réalisation de quatre études de faisabilité pour des énergies renouvelables et deux dossiers de financement Fonds chaleur renouvelable pour des installations géothermiques à Louannec et Ploulec'h.

ZOOM

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)
La Communauté a accompagné toutes les communes du territoire dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) et a entrepris l'élaboration d'un Schéma Directeur Photovoltaïque sur les propriétés communautaires (bâtiments et parkings), en application de la loi APER de 2023.

PERSPECTIVES

- Soumettre le projet de PCAET à consultation du public et adopter le projet définitif amendé avant la mise en œuvre du plan d'actions.
- Réaliser l'audit « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » et définir les objectifs prioritaires en complément ou en renfort des actions du PCAET.
- Poursuivre la mise en œuvre du 3e Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME.
- Poursuivre le développement du parc de chaufferies bois avec réseaux de chaleur communautaires (travaux pour Espace Erhel en phase 1 à Lannion, étude de faisabilité pour Lannion-Centre).

CHIFFRES CLÉS

7
chaufferies bois
avec réseau de chaleur en service et 30 abonnés

6 454
mètres linéaires
de réseaux de chaleur

4 812
tonnes de bois
de plaquettes de bois sec consommées

6

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

BEVAÑ MAT WAR AR PEMDEZ

LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LA PARENTALITÉ

Lannion-Trégor Communauté a confié au CIAS la gestion de structures à destination des familles d'enfants de 0 à 17 ans. Le service aux familles se fait dans un souci d'égalité d'accès et de qualité d'accueil tout en apportant des réponses en termes d'inclusion et d'insertion sociale. Le service Petite Enfance – Enfance – Jeunesse représente un ensemble de ressources d'informations et d'accompagnement pour les familles dans leur parcours de parents. Il contribue également à la socialisation et à l'éveil culturel et sportif des enfants et des jeunes.

OBJECTIFS

- **Veiller à une qualité d'accueil des enfants et des familles** en développant les compétences des professionnels.
- **Accompagner et sensibiliser les parents au développement du jeune enfant**, avec une attention particulière portée à l'inclusion et à l'accompagnement adapté de tous.
- **Participer à l'insertion professionnelle** des parents en proposant des places supplémentaires en crèche pour les enfants.
- **Étudier les besoins pour le développement des services aux familles** sur l'ensemble du territoire et répondre à la demande croissante des familles sur certains pôles.

FAITS MARQUANTS 2024

- L'ouverture du service jeunesse sur les pôles de Tréguier et Lézardrieux
- L'extension de l'amplitude d'ouverture à 5 jours de la crèche Ty Mouss à Pleudaniel à la rentrée de septembre
- L'ouverture les mercredis de l'Accueil de Loisirs du pôle de Lézardrieux, au sein des locaux de l'école de Pleumeur-Gautier (site central).

PERSPECTIVES

- Renouveler la Convention Territoriale Globale, 2026-2030 qui intégrera le schéma petite enfance – enfance – jeunesse et fixera les enjeux du territoire en termes de service aux familles.
- Réécrire le projet de service Petite enfance et Enfance-Jeunesse (PEEJ) en y intégrant le développement durable.
- Passer un nouveau marché repas pour les Accueils de loisirs (ALSH) et les crèches
- Après la frise du développement de 0 à 1 an, assurer la création de la frise du développement de l'enfant de 1 à 3 ans, à destination des familles et des professionnels.

ZOOM

LE PROJET CIRQUE IN SITU

Pendant trois semaines, une résidence d'artiste, basée à Plouaret, a permis aux jeunes de découvrir le cirque et de s'impliquer activement. Leur travail a abouti à une création artistique, fruit d'échanges avec les habitants, les résidents d'EHPAD et les écoles à travers répétitions et présentations. En tant que créateurs, observateurs et médiateurs, les jeunes ont joué un rôle central dans cette aventure. Un véritable projet collectif réunissant artistes, établissements scolaires, EHPAD, associations locales, médiathèque, comité des fêtes, mairie, le Carré Magique et le service jeunesse de LTC.

CHIFFRES CLÉS

69,5 % d'occupation
des structures d'accueil collectif du jeune enfant
(72 % en 2023)

815 familles accompagnées
dans le cadre du Relais Petite Enfance (RPE)
(910 en 2023)

1 517 jeunes accueillis
en Accueil de Loisirs (ALSH)
(+ 7,5 % par rapport à 2023)

790 jeunes accompagnés
sur les différents dispositifs jeunesse (PIJ, séjours jeunes, missions argent de poche)
(668 en 2023)

LES PERSONNES **ÂGÉES**

Bien vieillir sur le territoire est un engagement que Lannion-Trégor Communauté a pris depuis plusieurs années. Son action se concrétise à travers l'ensemble de ses politiques publiques, telles que le développement d'une offre adaptée en matière de mobilité, d'habitat ou encore le déploiement et le maillage de ses Espaces France Services. Afin de mieux identifier les besoins d'une population vieillissante sur le territoire, un schéma d'accompagnement des personnes âgées est en cours d'élaboration. Le CIAS assure également la gestion de l'Ehpad du Gavel à Trébeurden et le service de portage de repas sur le Pôle de Lézardrieux.

OBJECTIFS

- **Superviser les activités et le fonctionnement de l'Ehpad Le Gavel à Trébeurden et assurer le bien-être des résidents.**

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Gavel accueille 59 résidents en hébergement permanent. Il met également à disposition une place en hébergement temporaire pour permettre un hébergement, en sortie d'hospitalisation avant un retour à domicile ou un soutien aux aidants.

- **La gestion d'un service de portage de repas à domicile, en liaison chaude, sur le pôle de Lézardrieux**

Le CIAS propose aux personnes de plus de 60 ans ou en situation de fragilité, un service quotidien de livraison de repas chaud à domicile. Au-delà d'une simple visite, les agents apportent un moment de convivialité ou de réconfort aux bénéficiaires. Ce service contribue au maintien des personnes âgées à domicile, permet de lutter contre la malnutrition, mais également contre l'isolement social.

FAITS MARQUANTS 2024

- **Une démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT)**

La complexité croissante des soins et les défis liés au vieillissement des résidents peuvent accroître le stress et l'anxiété des agents qui les accompagnent. Pour y remédier, le CIAS a lancé une démarche visant à améliorer la qualité de vie au travail. Tous les agents ont eu l'occasion de partager leurs opinions individuellement ou en groupe sur leur travail, leurs aspirations pour l'amélioration de leur bien-être professionnel, l'équilibre avec leur vie personnelle, mais aussi pour mieux accompagner les personnes prises en charge. Une charte du « Bien vivre ensemble » associée à un plan d'action a été mise en œuvre en 2024.

PERSPECTIVES

Continuer à développer l'activité de portage de repas à domicile en consolidant les collaborations avec les CCAS, les services de maintien à domicile, les centres hospitaliers locaux, les Ehpad et les CLICS.

ZOOM

EXPÉRIMENTATION D'UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS SUR LE PÔLE DE TRÉGUIER

Les élus du pôle de Tréguier ont souhaité expérimenté un service de portage de repas sur leur territoire en étant appuyé par le CIAS.
Le service, dimensionné pour 30 bénéficiaires, est géré par le CIAS dans le cadre d'un conventionnement avec les communes du pôle (la compétence restant communale).
Il s'adresse aux séniors (ou personnes de plus de 60 ans), ou fragilisés (en situation de handicap permanent ou temporaire). Les repas sont préparés et livrés par un traiteur local dans le cadre d'un marché public.
Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche de maintien à domicile et de lien social, a débuté le 23 septembre 2024 et se poursuivra jusqu'au 31 mai 2025.
Une enquête de satisfaction menée en janvier 2025 a révélé que le service répond aux besoins des personnes âgées, particulièrement lorsqu'elles sont isolées. Les bénéficiaires ont exprimé une satisfaction globale, soulignant ainsi l'importance de ce service pour leur qualité de vie et leur autonomie.

CHIFFRES CLÉS

98,63 %
de taux d'occupation
à l'Ehpad du Gavel
(94,4 % en 2023)

17 260
repas vendus
en 2024 pour 65 bénéficiaires

LA COHÉSION SOCIALE

Vivre ensemble en permettant à chacun et chacune de s'épanouir et de dépasser les difficultés du quotidien est un défi permanent. Lannion-Trégor Communauté déploie des réponses concrètes en matière de prévention de la délinquance, et œuvre au plus près des personnes vulnérables en expérimentant des approches innovantes.

OBJECTIFS

- **Coordonner le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**

Lannion-Trégor Communauté pilote le CISPD en partenariat avec la Préfecture des Côtes d'Armor, le Département, le Tribunal de Grande Instance et l'Inspection Académique. À ce titre, l'Agglo coordonne un programme d'actions de prévention dont les grands objectifs ont été définis pour la période 2022-2025 : égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les violences intrafamiliales, réduction des risques en milieu festif, santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans.

- **Assurer l'accueil et l'accompagnement des gens du voyage**

La Communauté, dans le cadre de la loi NOTRe de 2015, accueille les voyageurs toute l'année sur l'aire d'accueil permanente de Feunten Meur située à Lannion. LTC a l'obligation de mettre en œuvre un projet social pour accompagner les voyageurs en matière de santé, d'accès aux droits, d'insertion professionnelle et de scolarisation.

FAITS MARQUANTS 2024

- **Une sensibilisation des enfants et des adultes séjournant sur l'aire d'accueil des gens du voyage à l'alimentation**

En s'appuyant sur les dynamiques du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et du Contrat Local de Santé (CLS), l'association Aux Goûts du Jour est venue sensibiliser une quinzaine de voyageurs à une alimentation saine et durable.

- **Des attentes fortes des professionnels pour comprendre et lutter contre les addictions**

Nouvelles consommations, nouveaux usages, approches novatrices, questionnement de la posture… 13 professionnels, venant de milieux complètement différents, ont pu, pendant 3 jours, bénéficier d'une information pointue sur les addictions, délivrée par l'association Addictions France.

ZOOM

PRÉVENIR LES VIOLENCES CHEZ LES COUPLES DE JEUNES

Pour sensibiliser les jeunes, il est essentiel d'aller à leur rencontre et d'outiller les professionnels qui les accompagnent. Des « violentomètres » (sous forme de marque-pages ou d'affiches) ont été largement distribués dans leurs lieux de vie : collèges, lycées, universités, missions locales, services de santé…
Par ailleurs, 15 représentations du spectacle *Le Loto des Droits des Femmes* ont été organisées dans les 4 lycées du territoire (Le Dantec, Saint-Joseph-Bossuet, Pommerit et J. Savina), suivies d'un débat avec les jeunes.

PERSPECTIVES

- Lancer la démarche d'évaluation du Contrat de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2022-2025 pour élaborer une nouvelle feuille de route adaptée aux enjeux actuels du territoire.
- Écrire le projet social de l'aire d'accueil permanente des gens du voyage

CHIFFRES CLÉS

82 k€
d'aides attribuées
pour accompagner 24 actions dans le cadre de l'appel à projets de prévention de la délinquance

38
groupes des Gens du voyage
accueillis sur le territoire de LTC au cours de l'été, ainsi que 3 missions évangéliques

LA SANTÉ

Si la santé est une compétence de l'État, Lannion-Trégor Communauté, via son CIAS, a souhaité s'impliquer en faveur de cette politique publique pour les habitants de son territoire. Son action consiste à accompagner des projets concrets pour réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales de santé.

OBJECTIFS

- **Poursuivre l'accompagnement du Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé pour la période 2019-2024**

Il s'agit d'une feuille de route concrète pour agir en prévention, à tous les âges de la vie, en ayant des actions spécifiques en direction des publics plus fragiles.

- **Déployer un Conseil Local de Santé Mentale sur le territoire.** Il s'agit d'un nouvel espace de travail collaboratif, co-animé avec la Fondation Bon Sauveur, pour identifier les priorités et les solutions concrètes à mettre en œuvre localement en matière de santé mentale.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

FAITS MARQUANTS 2024

- **L'évaluation du Contrat Local de Santé 2019-2024**

Entretiens avec les pilotes d'actions, enquête auprès des membres du comité de pilotage, des élus et des partenaires, atelier collectif, analyse documentaire, etc. le Contrat Local de Santé 2019-2024 a fait l'objet d'une solide évaluation visant à questionner la pertinence de la démarche, le niveau d'atteinte des objectifs et l'intérêt de s'engager à nouveau dans une nouvelle contractualisation avec l'ARS Bretagne.

- **La création du Conseil Local de Santé Mentale**

Cette nouvelle instance est co-pilotée par le CIAS et la Fondation Bon Sauveur. Le démarrage de la démarche a été facilité par l'historique d'un partenariat de longue date. La gouvernance, associant élus, soignants, personnes concernées, aidants, citoyens et partenaires, a été installée en décembre 2024. La méthode de travail, les principaux enjeux et le calendrier prévisionnel ont été validés.

ZOOM

L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE : SE COORDONNER POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

L'ARS Bretagne, la CPAM des Côtes d'Armor, la MSA d'Armorique, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Trégor et le CIAS se réunissent tous les trimestres pour partager les contacts et pistes d'installation des professionnels de santé sur le territoire. L'objectif est de partager un même niveau d'information pour gagner en efficacité, présenter les opportunités d'installation les plus adaptées au projet des professionnels et les informer sur les aides et accompagnements possibles, tout en évitant les redondances.

PERSPECTIVES

- **Écrire la nouvelle feuille de route 2025-2030 du Contrat Local de Santé**

Cancers, addictions, obésité, accès aux soins, handicap, environnement favorable à la santé… de nombreuses thématiques seront réfléchies et débattues avec les acteurs locaux pour retenir, in fine, une vingtaine d'actions concrètes pour notre territoire, en cohérence avec les priorités de l'ARS Bretagne.

- **Se doter d'un plan d'actions en santé mentale innovant et ambitieux**

Après la mise en place de la gouvernance du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) en 2024, l'ambition affichée est d'aboutir à la signature dès fin 2025 d'un plan d'actions ambitieux et innovant en matière de santé mentale pour le territoire.

CHIFFRES CLÉS

15 évènements

et 230 personnes présentes au total pendant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sur le thème « En mouvement pour notre santé mentale »

3 temps d'accueil à destination des étudiants en santé

pour leur donner envie de mieux connaître le territoire et de s'y installer

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Lannion-Trégor Communauté organise des services de transport régulier, de transport scolaire, de transport à la demande et développe les mobilités actives et partagées, à destination de tous les habitants du territoire.

OBJECTIFS

- **Mettre en œuvre le Plan de mobilités (PDM)** dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.
- **Améliorer et rendre plus attractifs les réseaux de transport « TILT » et scolaire sur l'ensemble du territoire et pour tous les publics :** lignes et points de desserte, horaires, correspondances entre pôles, tarification adaptée, communication…
- **Encourager le recours aux modes de déplacements actifs** en particulier le vélo
- **Renforcer l'accessibilité en train et en car du territoire et multiplier les points d'intermodalité** pour assurer un maillage cohérent du territoire.
- **Soutenir le recours au covoiturage, aux véhicules électriques** et les expérimentations.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS MARQUANTS 2024

- Arrêt du programme d'actions du **Plan de Mobilité simplifié** après consultation du comité des partenaires de la mobilité.
- Première **expérimentation de transport en commun** sur les 8 communes du **pôle de Plestin-les-Grèves** après la réalisation d'une enquête auprès des habitants du pôle.
- Réalisation d'une **enquête** en prévision d'une expérimentation de transport en commun en 2025 sur les 12 communes du **pôle de Tréguier**.
- Poursuite de l'expérimentation de la ligne G au départ de la gare de Lannion le dimanche soir pour **les étudiants du territoire**.

PERSPECTIVES

- Adopter le Plan de Mobilité
- Poursuivre le développement d'offres de mobilité adaptées au besoin du territoire et de ses habitants.

ZOOM

LE PLAN DE MOBILITÉ (PDM)

Lannion-Trégor Communauté est engagée dans une démarche coordonnée d'élaboration de 3 grands plans : le PLUi-H, le PCAET et le PDM. Si ces 3 documents font l'objet d'un travail et d'un calendrier spécifique, les enjeux qu'ils portent sont étroitement liés.

Le Plan de Mobilité, véritable colonne vertébrale de la mobilité durable, s'intègre parfaitement au PCAET, traçant la voie vers un avenir où les enjeux sociaux et environnementaux se rejoignent. Arrêté le 12 novembre 2024, ce plan est soumis aux avis des conseils municipaux, du Département des Côtes d'Armor, de la Région Bretagne et des Autorités Organisatrices de la Mobilité limitrophes.

CHIFFRES CLÉS

3 521 abonnés
au transport scolaire
(- 3,4 % par rapport à 2023)

8 168 trajets effectués
dans le cadre du transport à la demande (TAD)
(+ 3,9 % par rapport à 2023)

LES ESPACES **FRANCE SERVICES**

Lannion-Trégor Communauté assure aux usagers un accueil de proximité sur les différents pôles de son territoire. Ainsi se trouvent sur le territoire 4 Espaces France Services (Cavan, Tréguier avec son antenne à la maison communautaire de Pleudaniel, Plouaret et Plestin-les-Grèves). Sur ces sites, animatrices et agents d'accueil et d'accompagnement de Lannion-Trégor Communauté sont là pour accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives, notamment numériques.

OBJECTIFS

- **Accueillir, orienter et accompagner les usagers en proximité** dans leurs démarches administratives du quotidien, en papier comme par voie numérique.
- **Réduire la fracture numérique** en permettant à tous d'accéder à un espace numérique en libre accès avec un accompagnement adapté et en développant des ateliers numériques.
- **Développer un réseau de partenaires locaux** afin de permettre aux usagers de trouver en proximité des réponses à leurs besoins en matière de services publics en mettant en place des permanences dans les Espaces France Services.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

FAITS MARQUANTS 2024

- **Le renforcement d'un espace France Service itinérant** dans une démarche « d'aller vers » les usagers en partenariat avec 8 communes : Loguivy-Plougras, Perros-Guirec, Penvénan, Pleubian, Pleumeur-Bodou, Ploumilliau, Trébeurden et Trélévern.

PERSPECTIVES

- Poursuivre la professionnalisation des équipes pour une réponse complète et efficace aux usagers.
- Continuer de développer des partenariats locaux pour plus de permanences dans les Espaces France Services.

ZOOM

UN FRANCE SERVICES ITINÉRANT AVEC DES DÉPLACEMENTS DÉCARBONÉS

Le développement d'un France Services itinérant, équipé d'un véhicule électrique, permet d'aller vers les usagers, en proximité de leur domicile et limite ainsi leurs déplacements. Ce service répond à des problématiques de mobilité, tant pour ceux qui ne peuvent se déplacer, que pour réduire les émissions liées au transport.

CHIFFRES CLÉS

35 708 usagers reçus
en 2024 dans les EFS
(27 648 en 2023)
et 9 398 accompagnements
(7 833 en 2023)

190 ateliers numériques
menés pour
1 303 participants

8

SE CULTIVER ET SE DIVERTIR

DESKIÑ TRAOÙ HAG EN EM ZUDIAL

LA DIFFUSION ARTISTIQUE
ET L'ANIMATION CULTURELLE DU TERRITOIRE

L'accès à l'art et la culture constitue un élément essentiel du lien social et de la qualité du cadre de vie ainsi qu'un facteur d'épanouissement individuel et collectif. Lannion-Trégor Communauté, à travers des équipements et des projets d'envergure communautaire, contribue à la dynamique artistique et culturelle du territoire en déployant une offre culturelle diversifiée et en soutenant des initiatives à travers tout le territoire.

OBJECTIFS

- **Offrir une saison culturelle pluridisciplinaire au sein des salles de spectacles de l'Arche (Tréguier) et du Sillon (Pleubian)** et permettre à l'ensemble des élèves du CP au CM2 d'assister à un spectacle au sein d'une des cinq salles du territoire, à travers la coordination d'une saison jeune public.
- **Soutenir et faire découvrir l'art contemporain** à travers la programmation artistique de la Galerie du Dourven à Trédrez-Locquémeau.
- **Promouvoir la culture scientifique** à travers la découverte du milieu marin à l'Aquarium de Trégastel et l'organisation de la Fête de la Science à Lannion et contribuer au rayonnement du Syndicat mixte du Planétarium de Bretagne, notamment grâce à une nouvelle collaboration avec l'Éducation Nationale.
- **Initier une démarche de coopération dans le domaine de la lecture publique et de l'éducation artistique et culturelle**, avec l'État, la Région et le Département.
- **Valoriser les patrimoines du territoire** à travers le Pays d'art et d'histoire, dont l'offre culturelle et pédagogique vise à sensibiliser les habitants et plus particulièrement le jeune public à l'architecture, aux patrimoines matériels et immatériels et aux paysages.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITS MARQUANTS 2024

- **Élaboration de la première programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire** et de l'offre pédagogique destinée aux établissements scolaires afin de promouvoir le patrimoine auprès du jeune public

- **Réalisation d'un diagnostic de la lecture publique sur le territoire** dans le cadre du Pacte culturel signé avec le Ministère de la Culture, la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor.

- Organisation du 1er **Forum « Graines de Culture »** pour présenter l'offre culturelle du territoire aux enseignants du 1er degré.

- Mise en œuvre d'une **programmation « hors les murs » de la Galerie du Dourven**, suite à la tempête Ciaran.

- **De nombreux projets d'éducation artistique et culturelle** dans les salles du Théâtre de l'Arche à Tréguier et du Sillon à Pleubian, ainsi qu'en milieu scolaire et en milieu hospitalier.

- **Poursuite de l'amélioration des installations de l'Aquarium de Trégastel** avec la rénovation de la nurserie pour la conservation des animaux

ZOOM

UN HOMARD DORÉ À L'AQUARIUM DE TRÉGASTEL

L'accueil d'une espèce rare de homard doré à l'Aquarium de Trégastel suite au don d'un pêcheur a occasionné une couverture médiatique nationale de l'établissement et la mise en relation avec une équipe de chercheurs basée aux États-Unis. Cette curiosité a également permis de mettre en lumière les compétences de l'équipe des soigneurs-animateurs de l'Aquarium et leur engagement dans la conservation des espèces animales de la Manche.

- **Record de fréquentation de la Fête de la science** et organisation d'ateliers en itinérance dans les classes.

- Remise de l'étude de faisabilité portant sur la **rénovation du Planétarium de Bretagne**.

PERSPECTIVES

- Déployer l'offre pédagogique du Pays d'art et d'histoire au sein des établissements scolaires
- Élargir la saison jeune public aux élèves de maternelle
- Collaborer avec le Département des Côtes d'Armor pour la réouverture du Domaine du Dourven et la réalisation d'une œuvre d'art pérenne au sein du parc.

CHIFFRES CLÉS

903 800 € d'aides

La Communauté a octroyé un total de 16 subventions de fonctionnement, s'élevant à 768 800 €. De plus, 22 aides ont été allouées à des événements et des projets d'importance communautaire, pour un montant global de 135 000 €

6 649 visiteurs

à la Fête de la Science

5 770 spectateurs

dans les salles de spectacle communautaires de l'Arche et du Sillon sur la saison 2023/2024 (5 391 en 22/23)

3 863 élèves

accompagnés de 426 enseignants et parents ont assisté à au moins un spectacle dans le cadre de la saison jeune public au cours de la saison culturelle 2023/2024 (3 223 et 327 l'année précédente)

L'ENSEIGNEMENT **MUSICAL**

L'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques et les pratiques culturelles sont autant de moyens permettant à chacun de découvrir, transmettre et partager le goût des arts et de la culture. Afin de permettre aux enfants du territoire de s'éveiller à la musique et de pratiquer un instrument, Lannion-Trégor Communauté exerce depuis 2016 une compétence en matière d'enseignement musical sur l'ensemble du territoire communautaire.

OBJECTIFS

- **Dispenser un enseignement musical de qualité au sein du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI).** Fort de sa trentaine d'enseignants, le Conservatoire Lannion-Trégor poursuit une mission d'enseignement musical qui s'articule autour d'un parcours complet de sensibilisation et d'apprentissage de la musique, sur trois sites d'enseignement : Lannion, Tréguier, Plouaret
L'action du Conservatoire s'exprime également à travers une saison culturelle de plus de 70 événements organisés au cours de l'année scolaire.

- **Coordonner et mettre en œuvre des interventions musicales en milieu scolaire** grâce aux dispositifs « Musique à l'école » et « Orchestre à l'École »

- **Soutenir les écoles de musique associatives du territoire**
Sept associations bénéficient du soutien financier de Lannion-Trégor Communauté : Radomisol, Ti An Holl, l'École de musique des 3 Rivières (EM3R), la Ruche Artistique, le Centre culturel breton de Lannion, le Centre culturel Saint Guénolé et Presqu'île à Tue-tête.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

FAITS MARQUANTS 2024

- La mise en place d'un **conseil pédagogique** au sein du Conservatoire permettant de mieux associer les enseignants au suivi du projet d'établissement, à la construction des partenariats et à la mise au point des processus d'évaluation
- L'organisation d'une **tournée des musiciens intervenants pour des concerts scolaires** dans 23 écoles de 19 communes du territoire
- La réalisation d'un **support de communication dédié à la saison culturelle** du Conservatoire.

PERSPECTIVES

- Poursuivre le déploiement de la saison culturelle sur le territoire
- Renouveler le classement du Conservatoire auprès du Ministère de la Culture en tant que « Conservatoire à rayonnement intercommunal »

CHIFFRES CLÉS

775
élèves inscrits au Conservatoire de musique
communautaire sur l'année scolaire 2024-2025
(784 en 2023-2024)

4 171
élèves ayant bénéficié du dispositif « Musique à l'école »
2 709 élèves en maternelle et 1 462 élèves en élémentaire.
2 363 h d'interventions ont été déployées dans 61 écoles soit 194 classes

99
événements programmés
dont 29 hors les murs

13 612
spectateurs
pour la saison culturelle
(11 622 en 2022-2023)

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

La pratique sportive et la possibilité d'accéder à des équipements sportifs de qualité constituent de véritables enjeux sur le territoire communautaire, notamment en termes d'apprentissage de la natation, de santé et d'accompagnement du bien vieillir. Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et le pilotage des trois équipements aquatiques du territoire et accompagne la promotion des activités nautiques.

OBJECTIFS

- **Maintenir un haut niveau de service au sein des 3 équipements aquatiques et favoriser l'apprentissage du « savoir-nager »**
  - Ti Dour à Lannion : une piscine de 750 m² répartie en trois bassins, avec un toboggan de 52 m de long et une salle de fitness de 300 m².
  - La Piscine Ô Trégor à Tréguier : un bassin de 250 m², un espace extérieur et un hammam pour nager, se divertir ou se détendre.
  - Le Forum de Trégastel : une piscine d'eau de mer chauffée, un espace bien-être avec sauna, jacuzzi et hammam, un circuit de training aquatique et une salle de fitness avec vue sur mer.
- **Promouvoir les activités nautiques du territoire** par la réalisation de supports de communication et d'actions mutualisées, en collaboration avec l'Office de tourisme communautaire.
- **Assurer la gestion des équipements sportifs communautaires** Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et la maintenance des salles de sport de Pommerit-Jaudy, Prat, Cavan et Pluzunet ainsi que de la base de kayak située à La Roche-Jaudy.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

FAITS MARQUANTS 2024

- **Poursuite de la rénovation du Forum de Trégastel** par le remplacement de la coupole et l'installation d'un système de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite.
- **Installation d'une nouvelle chaudière bois bocage** pour chauffer durablement l'espace aquatique Ti Dour à Lannion.
- Partenariat avec la Maison Sport Santé des Côtes d'Armor pour **l'accueil de cours dédiés au « sport-santé »** au sein de l'Espace forme de Ti Dour.
- Poursuite des travaux de rénovation de la salle des sports communautaire située à la Roche-Jaudy.

PERSPECTIVES

- Optimisation des coûts de fonctionnement du Forum de Trégastel grâce à l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur.

CHIFFRES CLÉS

244 003
entrées dans les espaces aquatiques
du territoire
(255 033 en 2023)

32 124
entrées dans les espaces formes
de Ti Dour à Lannion
et du Forum à Trégastel
(27 036 en 2023)

9

UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ

UR SERVIJ PUBLIK OBERIANT

LES RESSOURCES **HUMAINES**

Des ressources humaines au service des projets de la Communauté et du développement des compétences.

846 agents et salariés sur emplois permanents
aux métiers multiples, répartis sur l'ensemble du territoire, au service de toute la population

- Lannion-Trégor Communauté : 663
- CIAS et EHPAD du Gavel : 145
- Office de tourisme communautaire : 31
- Planétarium de Bretagne : 5
- Parc des événements - Skope : 2

150 métiers **51 % Hommes** **49 % Femmes**

Développement du télétravail : une adaptation des méthodes de travail pour répondre aux besoins du personnel tout en réduisant l'empreinte écologique des déplacements domicile-travail

261 télétravailleurs
en 2024 pour 5125 jours

Apprentissage : une volonté affirmée de recourir à l'alternance pour former sur les métiers d'aujourd'hui et de demain

10 apprentis
accueillis en 2024

Stagiaire : une participation directe aux parcours de formation des Trégorois, qu'il s'agisse de collégiens, d'étudiants ou d'adultes en reconversion professionnelle

117 stagiaires
accueillis en 2024

Un dialogue social constructif au sein d'instances renouvelées et installées début 2024

4 séances
de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)

6 séances
du Comité Social Territorial (CST)

Et le lancement d'une enquête sur la qualité de vie et des conditions de travail.

LES FINANCES

Les comptes administratifs de l'exercice 2024 traduisent une situation financière globalement stable pour l'établissement. Les capacités d'autofinancement dégagées au cours de l'année permettent de soutenir le programme d'investissement conformément aux orientations définies dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.

L'année 2024 s'inscrit toutefois dans un environnement économique contraint, caractérisé par un maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt, impactant significativement nos résultats. Par ailleurs, les incertitudes entourant la politique budgétaire nationale font peser des risques non négligeables sur l'évolution future de nos recettes et de nos dépenses.
Dans cette perspective, et afin de garantir le respect de la trajectoire financière définie par le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, il sera impératif de poursuivre les efforts engagés en matière de maîtrise des charges de fonctionnement. Cela s'avère d'autant plus crucial dans un contexte où la progression des produits de fonctionnement pourrait se révéler plus modérée et où un encadrement plus strict de la croissance des dépenses pourrait être instauré.

Les principaux chiffres du compte administratif 2024

Dépense totale :
248 M€
dont
159 M€
de fonctionnement et
89 M€
d'investissement

Un résultat cumulé de
32 M€

Un autofinancement brut de
26 M€

Une dette au 31/12/2024 de
230 M€

ZOOM

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2024

- La construction et la rénovation de stations d'épurations et de réseaux d'eaux usées
- La construction et la rénovation de réseaux d'eau potable
- La rénovation de réseaux d'eaux pluviales
- La construction du Parc des événements
- Le financement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire
- La rénovation d'un bâtiment pour l'office de tourisme
- La rénovation d'équipements sportifs et culturels
- La construction et la rénovation de bâtiments pour les entreprises locataires
- La construction et l'entretien de réseaux de chaleur
- Les subventions versées : aux particuliers et aux bailleurs dans le cadre du Programme local de l'habitat, aux entreprises, aux communes pour les aider à investir, aux établissements d'enseignement supérieur
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Les principales politiques financées

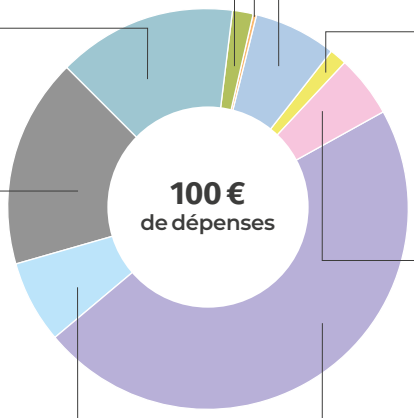

0,37 €
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

1,77 €
Sécurité
(dont sécurité incendie)

14,47 €
Services généraux
(Administration de la collectivité, Maison France service)

16,92 €
Action économique
(Immobilier d'entreprise, aide aux entreprises et à l'emploi, parc des évènements, tourisme)

6,63 €
Transports
(Transports publics et scolaires, location de vélos, covoiturage, transport à la demande)

6,52 €
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
(Conservatoire, salle de spectacles, équipements aquatiques, salles de sports)

1,52 €
Santé et action sociale
(Accueil de loisirs, crèches, relais parents enfants, santé, gens du voyage)

4,84 €
Aménagement des territoires et habitat
(Aides à l'habitat, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

46,95 €
Environnement
(Politque de l'eau, assainissement collectif et non collectif, déchets, politiques environnementales)

Les principales ressources de la collectivité

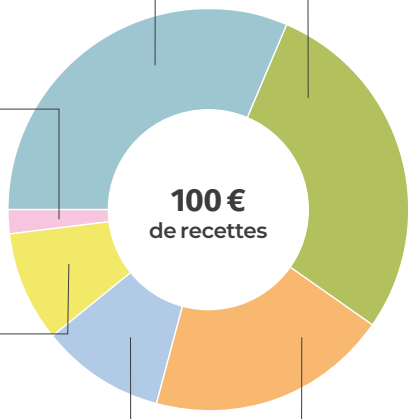

31,62 €
Impôts et taxes

1,82 €
Autres recettes

8,80 €
Autofinancement

9,94 €
Dotations, subventions et participations

28,35 €
Produits de services, du domaine & ventes dirextes
(Loyers, redevances Eau et Assainissement, droits d'entrée aux équipements)

19,47 €
Emprunts

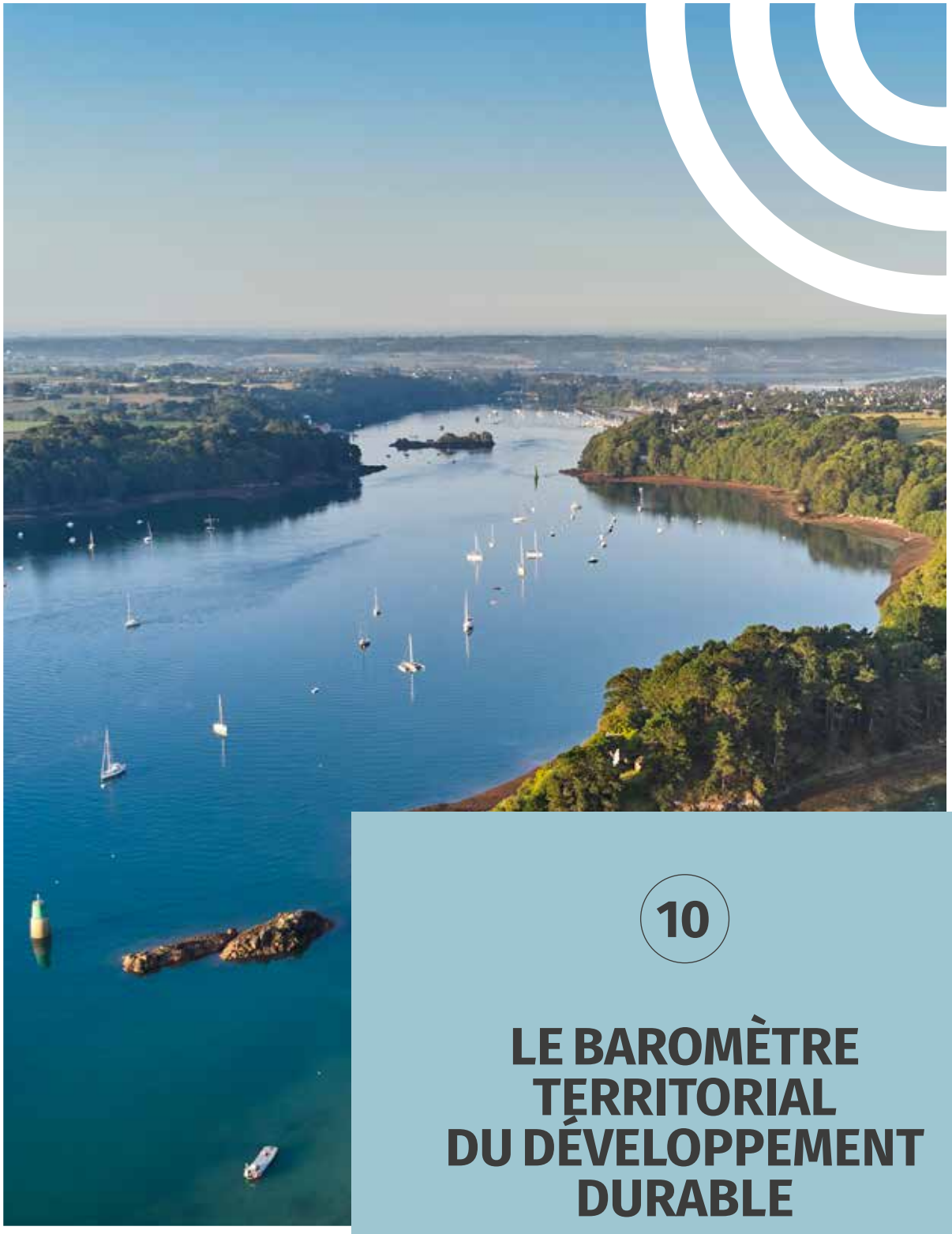

10

LE BAROMÈTRE TERRITORIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MERKER TIRIADEL AN DIORREN PADUS

Le baromètre

Un outil d'observation du territoire

Le baromètre fournit des repères sur la situation du territoire en mesurant des indicateurs locaux associés aux 17 objectifs du développement durable des Nations Unies. Son objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un référentiel commun qui prend en compte la diversité des composantes du développement durable. Les données fournies pour chaque indicateur sont les données les plus récentes disponibles au moment de l'élaboration du rapport et ne se limitent pas stricto sensu au champ de compétences de la Communauté d'Agglomération.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Taux de pauvreté

au seuil de 60 % du revenu médian soit un revenu net de moins de 1100 € / mois pour une personne seule

Source : Insee - millésime 2021, livré en 2023

Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

LTC - au 31 décembre de l'année

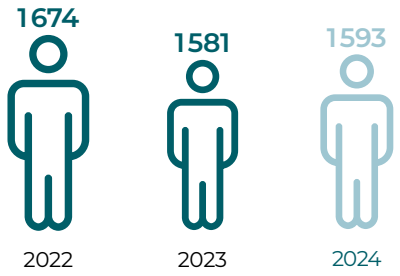

Source : Maison du Département de Lannion

FAIM « ZÉRO »

Précarité alimentaire

Nombre de bénéficiaires du Centre Alimentaire du Trégor (16 communes couvertes)

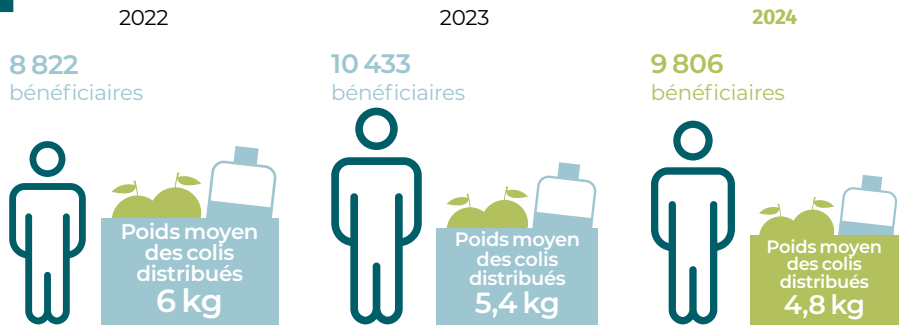

Source : Centre Alimentaire du Trégor

AGRICULTURE DURABLE

Évolution du nombre d'exploitations agricoles - LTC

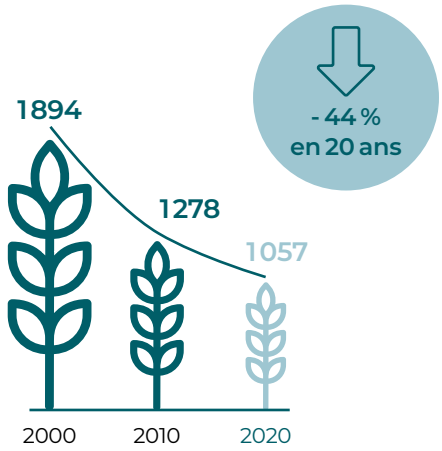

Source : Recensement agricole 2020

Nombre d'exploitations engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

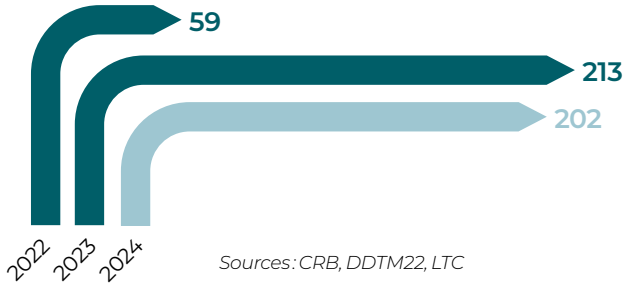

Sources : CRB, DDTM22, LTC

Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole

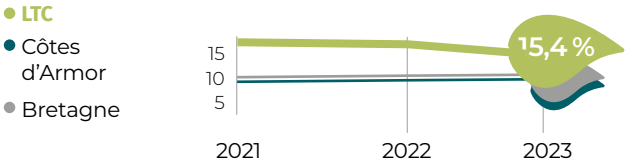

Source : Agence Bio

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants

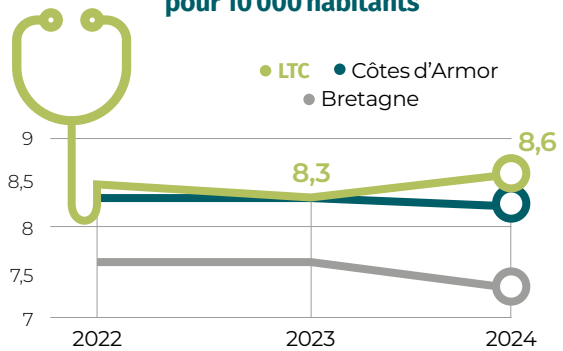

Source : FNPS - INSEE– Via CartoSanté

Part de la population bénéficiaire d'au moins 1 consultation de spécialiste par an

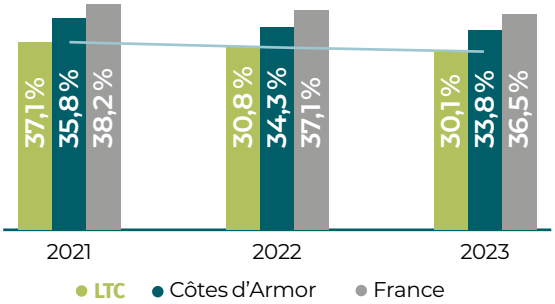

Source : Système National des Données de Santé – via CartoSanté

Part de la population de plus de 65 ans

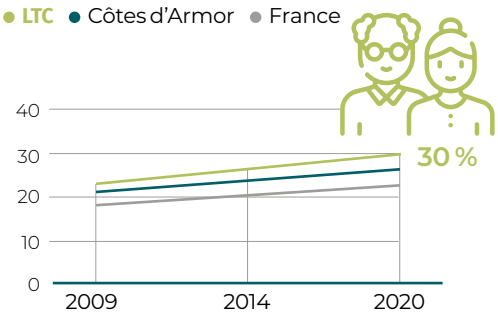

Source : INSEE RP – Traitement ADEUPa

Perte d'autonomie liée au grand âge

Nombre de demandes d'Allocation Perte Autonomie (APA) - LTC

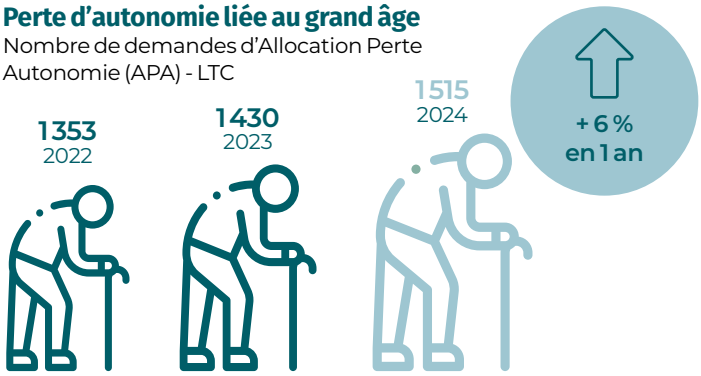

Source : Maison du Département de Lannion

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

ÉDUCATION

Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur

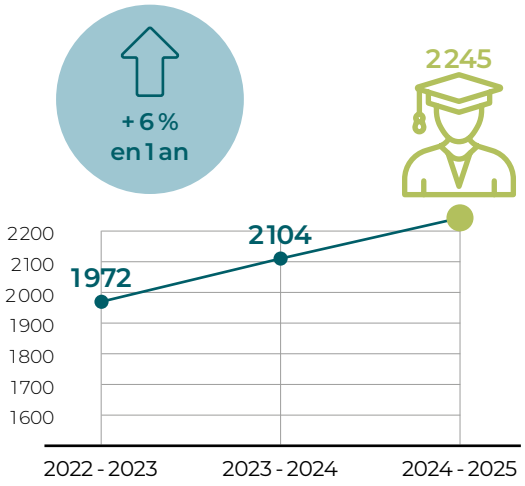

Source : LTC

Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur

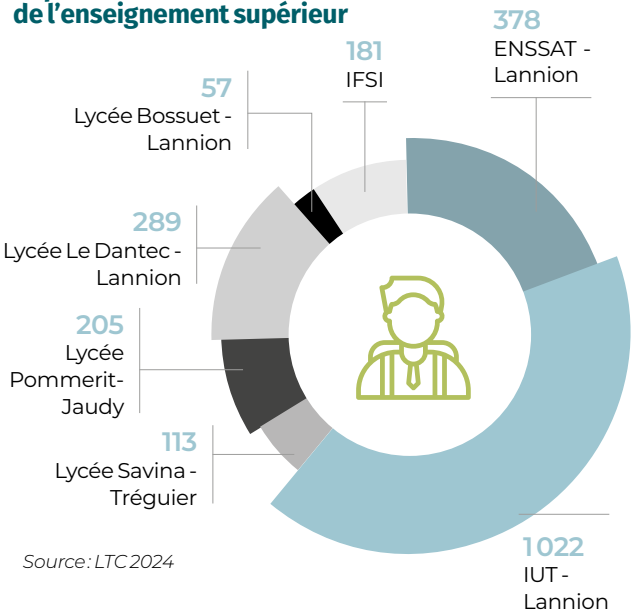

Source : LTC 2024

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES & LES FEMMES

Écart de salaire en défaveur des femmes

Salaire horaire net moyen sur un temps de travail équivalent, tous métiers et postes confondus.

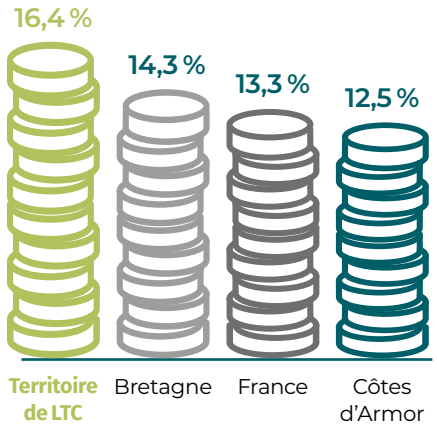

Source : Insee 2024 - Bases Tous salariés – 2022 (secteur privé et public – hors agriculture)

Part des femmes dans les disciplines de l'enseignement scientifique

ENSSAT Lannion

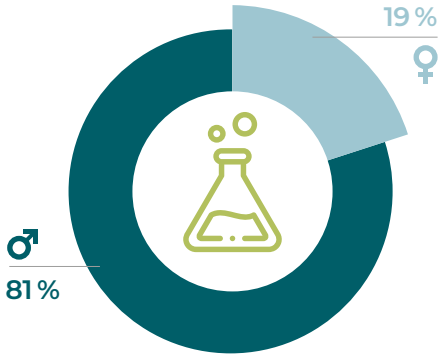

Source : ENSSAT 2024 – 2025

Situations de violence conjugale envers les femmes

Rencontrées par l'intervenante sociale en gendarmerie et commissariat - LTC

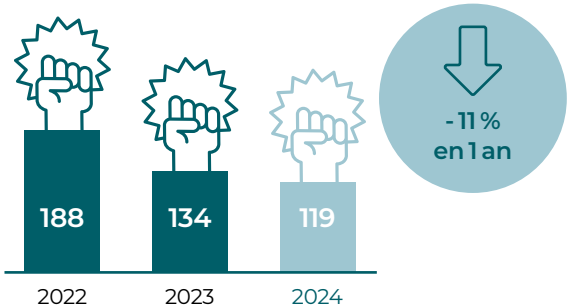

Source : Maison du Département de Lannion

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Rendement des réseaux d'eau potable

39 communes (régie et délégataires)

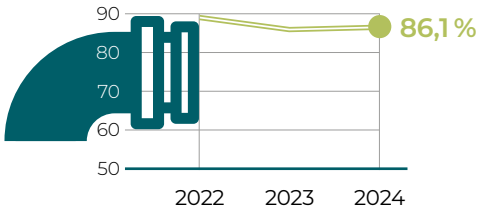

Source : LTC

Conformité de la performance des stations d'épuration

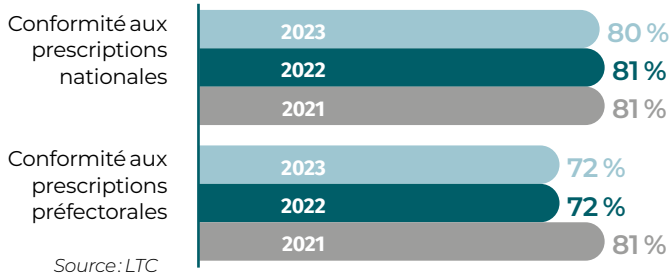

Source : LTC

Conformité de l'assainissement des propriétés privées

Branchements au réseau collectif

Au 31/12/2024 sur la base des contrôles effectués par LTC (soit environ 25 % des branchements)

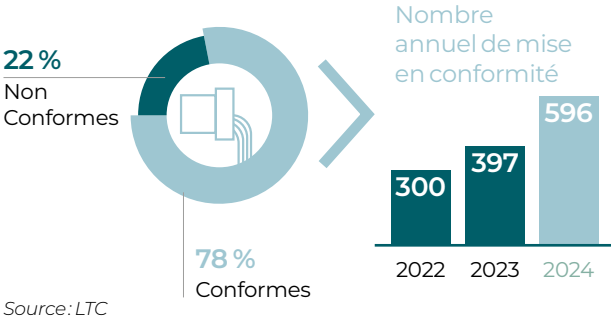

Source : LTC

Installations d'assainissement individuel

Au 31/12/2024 sur la base des contrôles effectués par LTC (soit environ 99 ≤ % des installations)

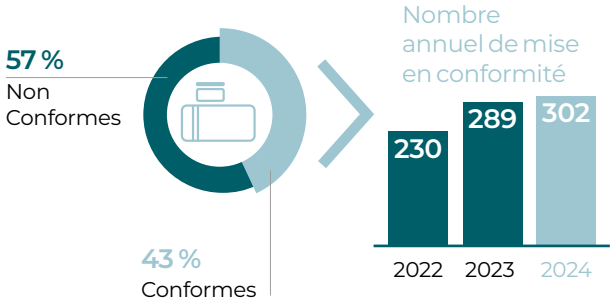

ÉNERGIE PROPRE

Consommation d'électricité du territoire et part d'énergie renouvelable (LTC)

Distribuées par ENEDIS

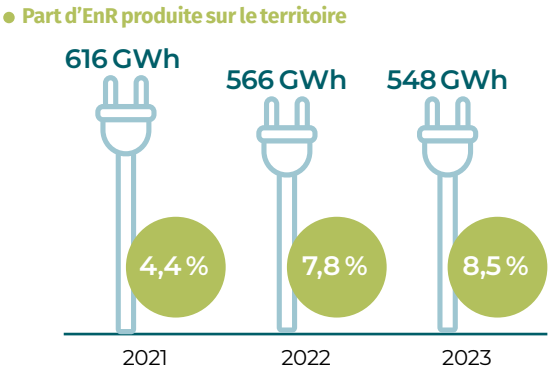

Source : ORE - ENEDIS

Consommation de gaz naturel et part de gaz vert (LTC)

Distribué par GRDF

Aucune production de gaz vert injectée dans le réseau GRDF

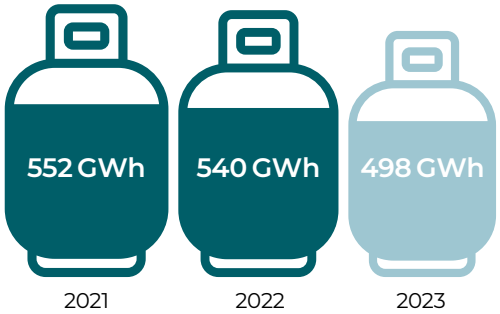

Source : ODRÉ - Opendata - Réseaux énergie

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

ÉNERGIE PROPRE suite

Production locale d'énergie photovoltaïque (LTC)

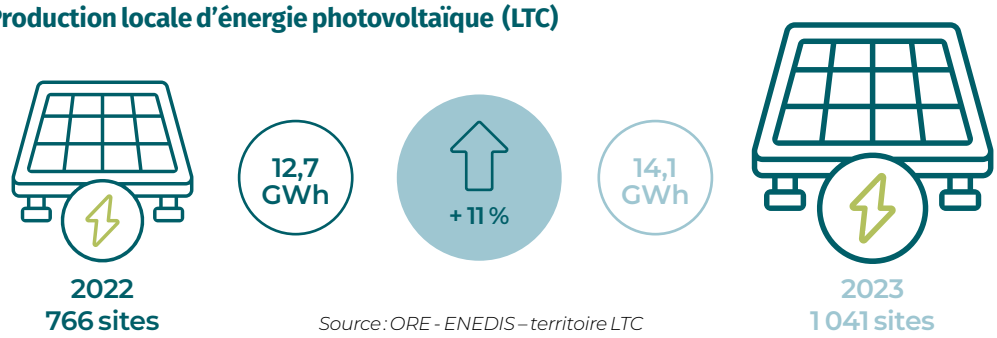

Source : ORE - ENEDIS – territoire LTC

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE & EMPLOI

Taux de chômage au 4e trimestre 2024

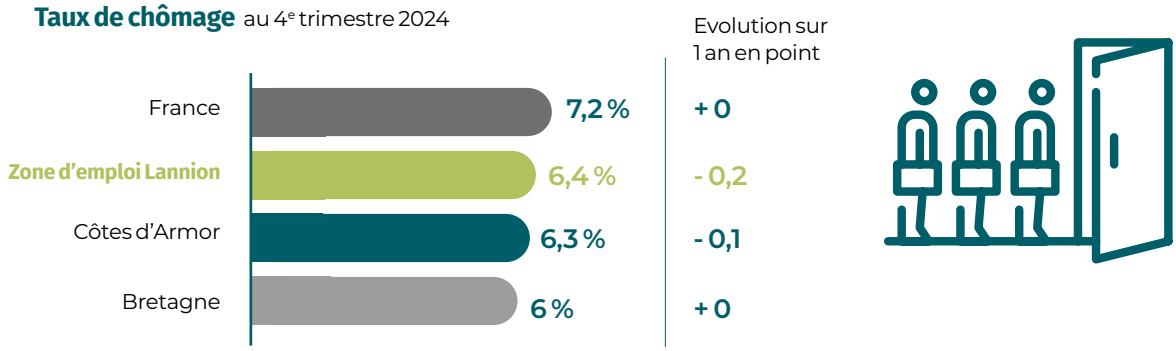

Source : France Travail

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

INNOVATION & INFRASTRUCTURE

Part des logements raccordables à un réseau Internet

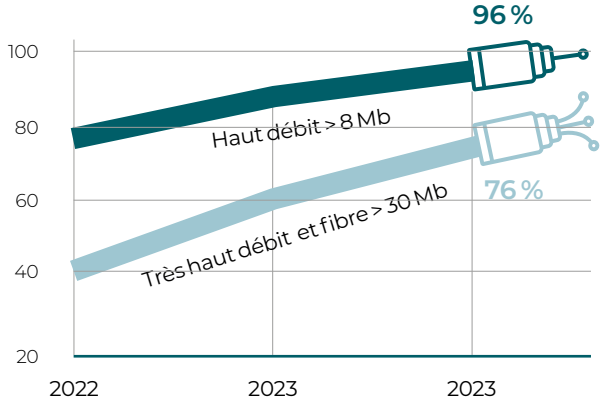

Source : LTC

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Écart de revenus entre les plus riches et les plus pauvres

Plus l'indice est proche de 1, moins il y a d'écart entre les plus riches et les plus pauvres.

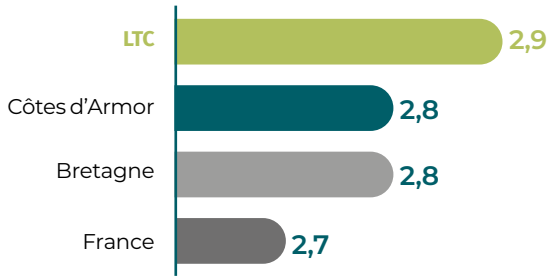

Source : Insee - millésime 2021 livré en 2023 (REV T3)

VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES

Part du territoire urbanisée

ou « consommée » par opposition aux surfaces agricoles, naturelles et forestières et aux surfaces en eau.

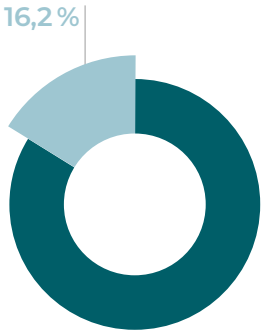

= 1 488 m²
urbanisés
par habitant

Bretagne : 14,1 %
du territoire urbanisé
soit 1 141 m² par habitat

Source : MOS Région Bretagne - Millésime 2021, livré en 2023

Part des logements du parc privé vacants depuis plus de 2 ans

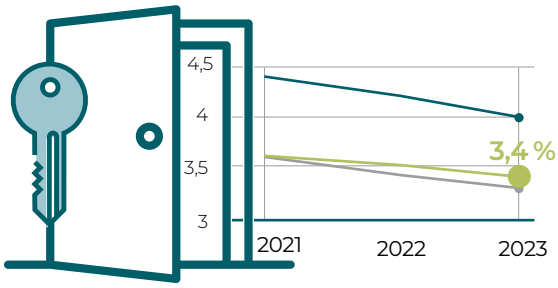

● LTC ● Côtes d'Armor ● Bretagne

Source : DGFIP-Fichiers fonciers – Via Observatoire de l'habitat - ADEUPa

Fréquentation des bus urbains et interurbains

Nombre de ventes de titre de transport (LTC)

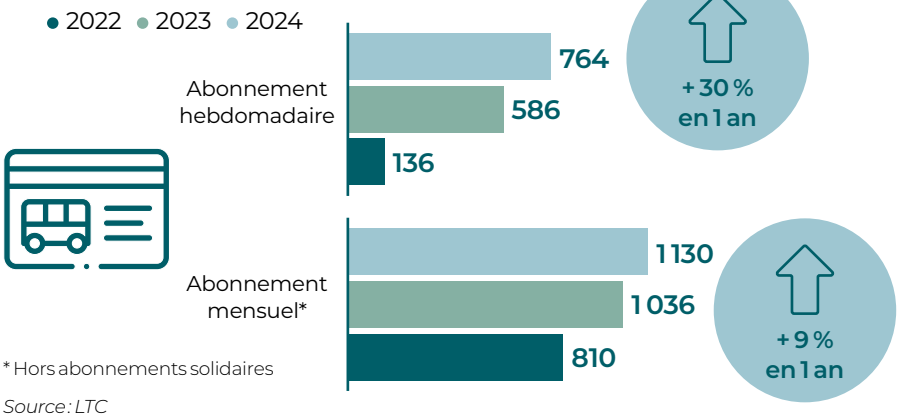

* Hors abonnements solidaires

Source : LTC

Fréquentation des gares ferroviaires du territoire

Nombre de voyageurs par an

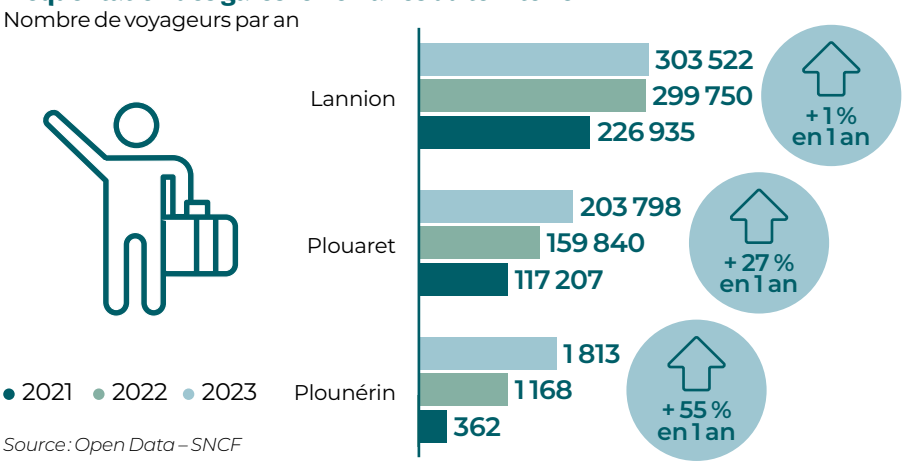

Source : Open Data – SNCF

Bornes publiques de recharge pour véhicules électriques

Réseau Brev Car
du SDE 22 - LTC

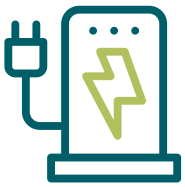

35 bornes

12 111 rechargements

+ 19 % de recharges par rapport à 2023

Source : SDE - Bilan 2024

CONSOMMATION & PRODUCTION RESPONSABLES

Production de déchets ménagers et assimilés* par habitant et par an

kg/habitant DGF /an - *(*y/c gravats)*

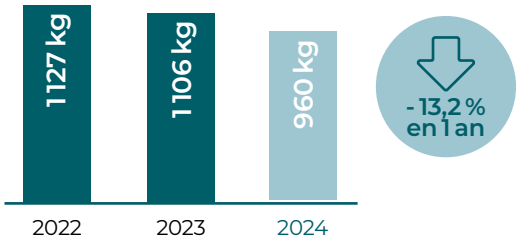

Source : LTC

Valorisation des déchets ménagers et assimilés - 2023

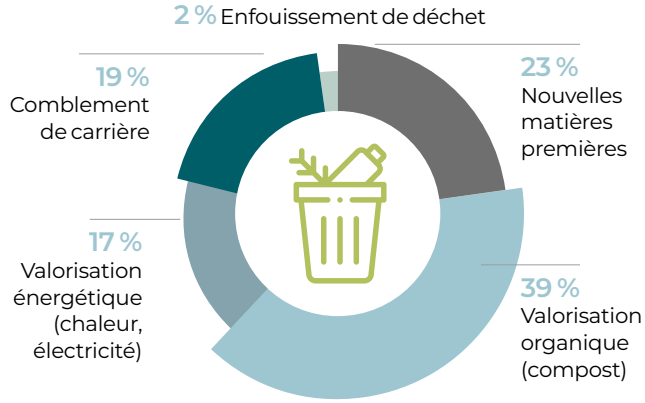

Source : LTC

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Évolution de la température moyenne annuelle depuis 1950
Station de Ploumanac'h

2024 : **13,2 °C**
Année record : 2023

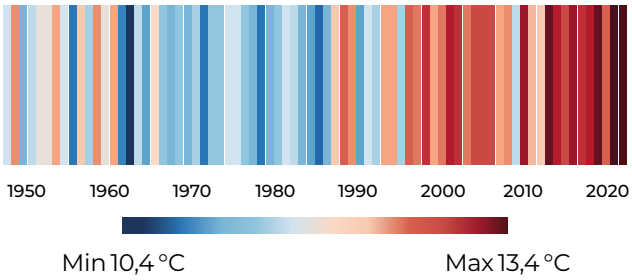

Source : Météo France

Émissions de gaz à effet de serre / habitant / an

Tonnes équivalent CO^2

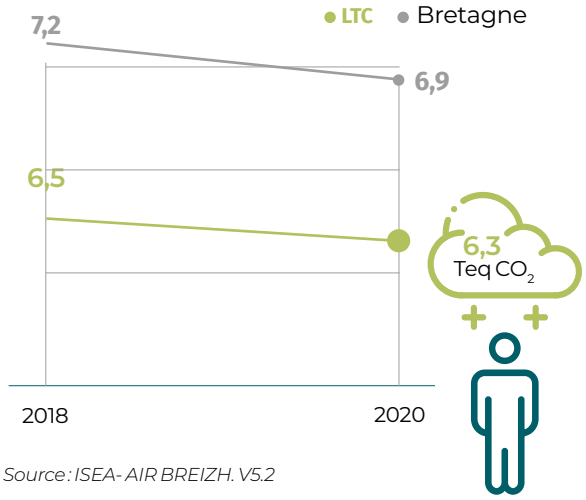

Source : ISEA- AIR BREIZH. V5.2

Épisodes de sécheresse

Nombre de jours ayant fait l'objet d'arrêtés préfectoraux

	2022	2023	**2024**
Vigilance	10 j	**Aucun**	
Alerte	6 j		
Alerte renforcée	10 j		
Crise	14 j		

Source : DREAL

VIE AQUATIQUE

Qualité écologique de l'ensemble des masses d'eau du territoire

Définie à partir de l'état physico-chimique et biologique d'un échantillon de stations des eaux côtières, de transition et des cours d'eau

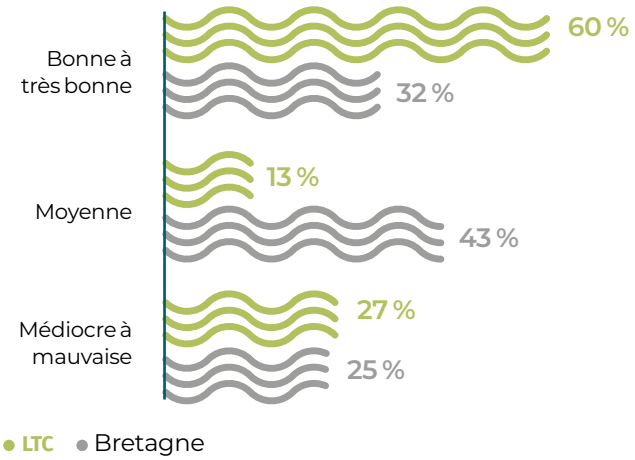

Source : Observatoire de l'Environnement de Bretagne - 2021

Qualité biologique des cours d'eau

4 indices mesurés sur 6 stations : macro-invertébré, macrophyte, poisson et diatomées (2022)

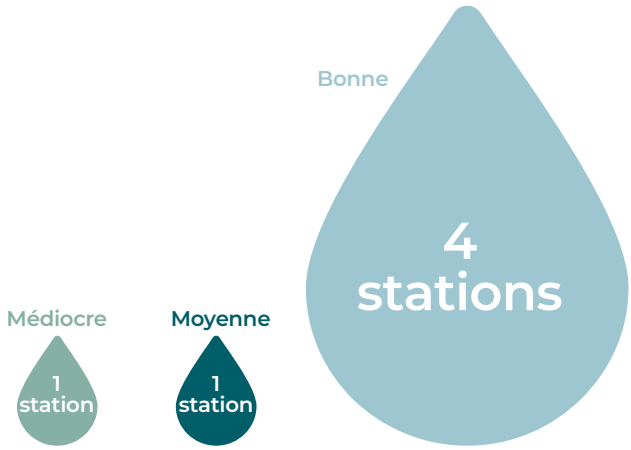

Source : AELB, DREAL, OFB via connaissance.bretagne.bzh

VIE TERRESTRE

Part du territoire couverte par des espaces naturels et forestiers

Au sens du zonage réglementaire d'urbanisme et du mode d'occupation des sols

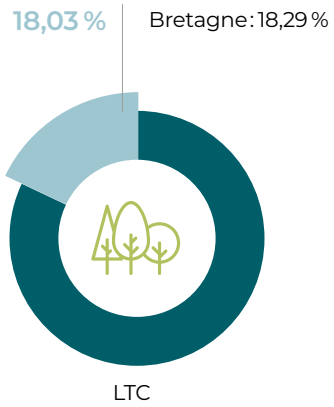

Source : MOS Région Bretagne - Millésime 2021 livré en 2023

Part du territoire faisant l'objet de mesures de préservation du patrimoine naturel terrestre

Réserves et parc naturels, sites classés, Natura 2000 etc.

Médiane des EPCI bretons : 4,1 %

Source : OEB

Linéaires de talus et de haies reconstitués en 2024

Dans le cadre de la politique de préservation du bocage menée par LTC

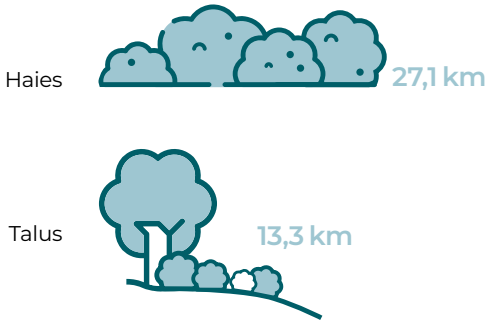

Source : LTC

VIE TERRESTRE suite

État de la connaissance naturaliste

Nombre d'espèces animales, végétales et fongiques observées sur le territoire depuis 2000 (y/c espèces et taxons de niveaux inférieurs)

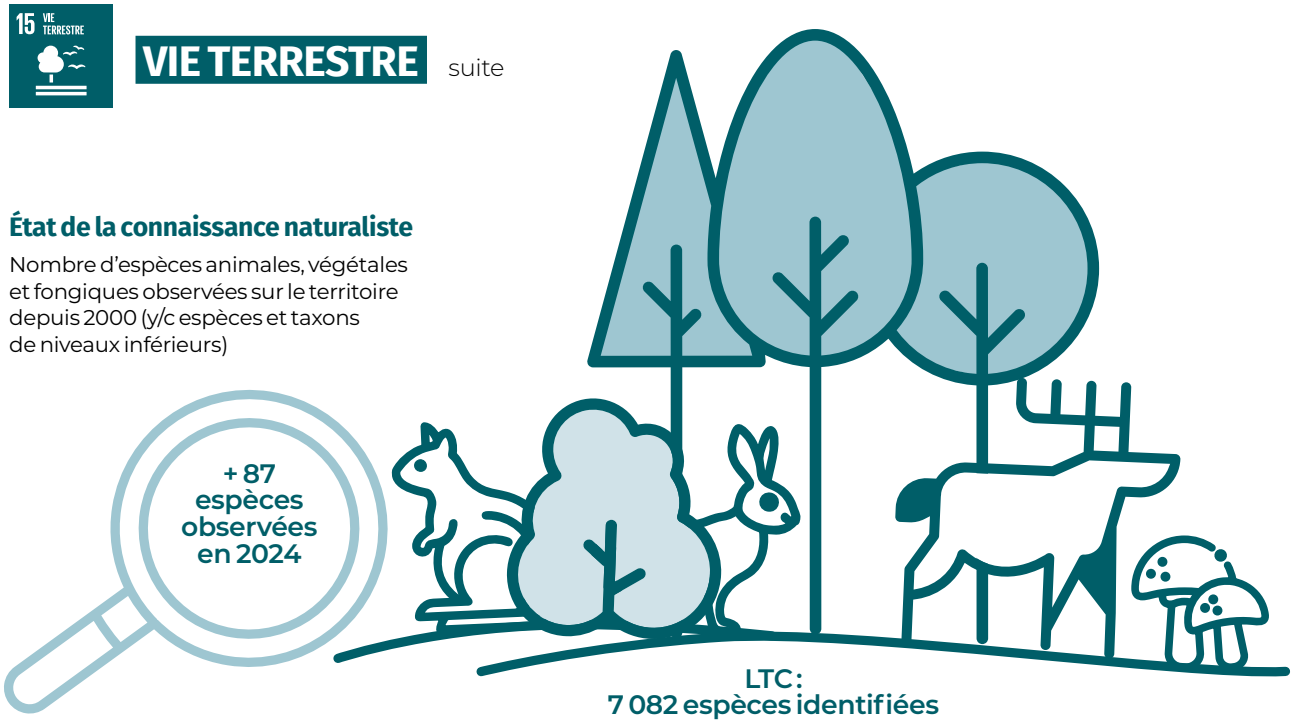

Source : LTC et données naturalistes de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB)

PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS

Taux de participation aux dernières élections (1er tour)

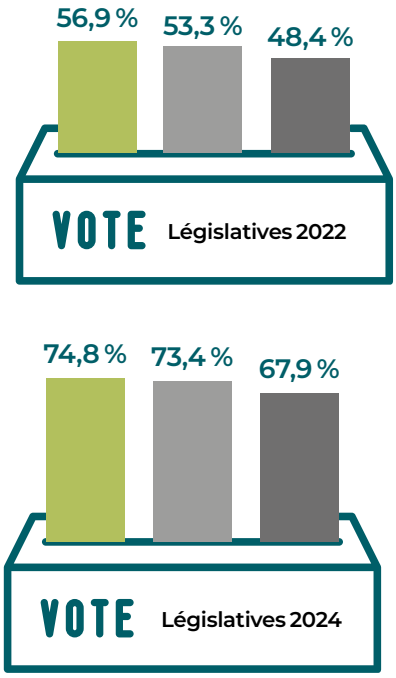

LTC
Bretagne
France

Source : Ministère de l'Intérieur

Fréquentation de la Maison de la Justice et du droit de Lannion

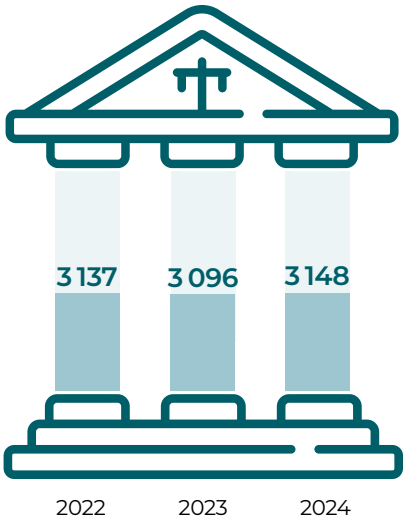

Source : LTC

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

PARTENARIATS

Coopérations territoriales de Lannion-Trégor Communauté

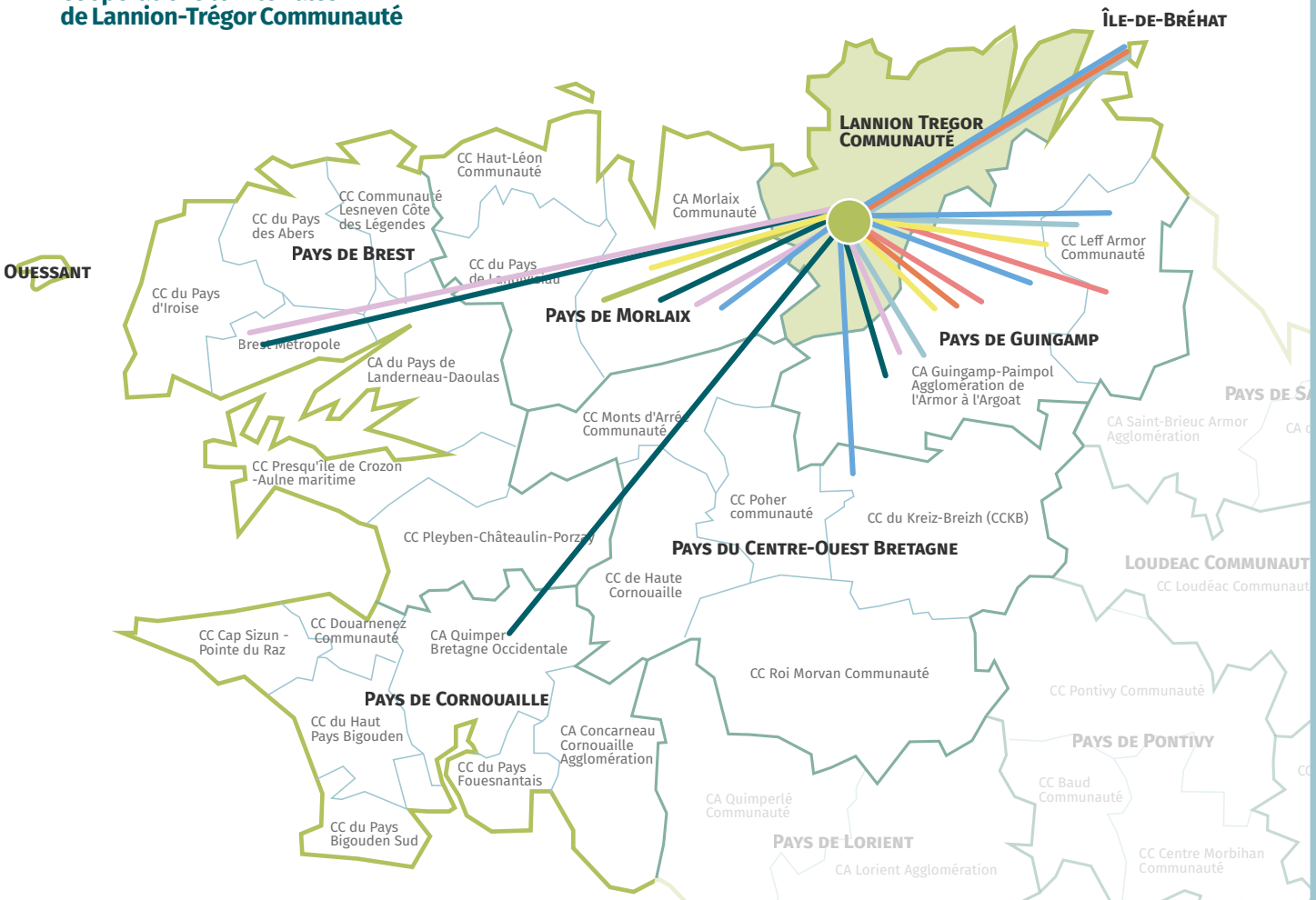

Biodiversité & patrimoine naturel

Prévention, traitement & valorisation des déchets

Eau & milieux aquatiques

Mer & Littoral

Tourisme

Ententes intercommunautaires

Industrie & innovation

Insertion & économie sociale et solidaire

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
Rue Claude Chappe • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

dynamo